

Université Toulouse Jean Jaurès

UFR d'histoire, arts et archéologie

Département documentation, archives, médiathèque et édition

L'accessibilité du livre numérique enrichi aux personnes en situation de handicap

Ania COLOZZI

Volume 2 : annexes

Mémoire présenté pour l'obtention du Master I Information-Documentation
sous la direction de Mme Clarisse BARTHE

Mai 2025



ANNEXES (volume 2)

Table des annexes

Annexe 1 : figures	3
Annexe 2 : entretien avec Stéphanie Vincent.....	7
Annexe 3 : audit d'accessibilité d'Un@ Éditions	26

Annexe 1 : figures



Figure 1. Visuel publicitaire de la Fnac pour promouvoir la liseuse Kobo en 2012.



Figure 2. Extraits du turbomédia *Le Grand Méchant Renard* de Benjamin Renner, d'après l'album éponyme publié aux Éditions Delcourt en 2015.

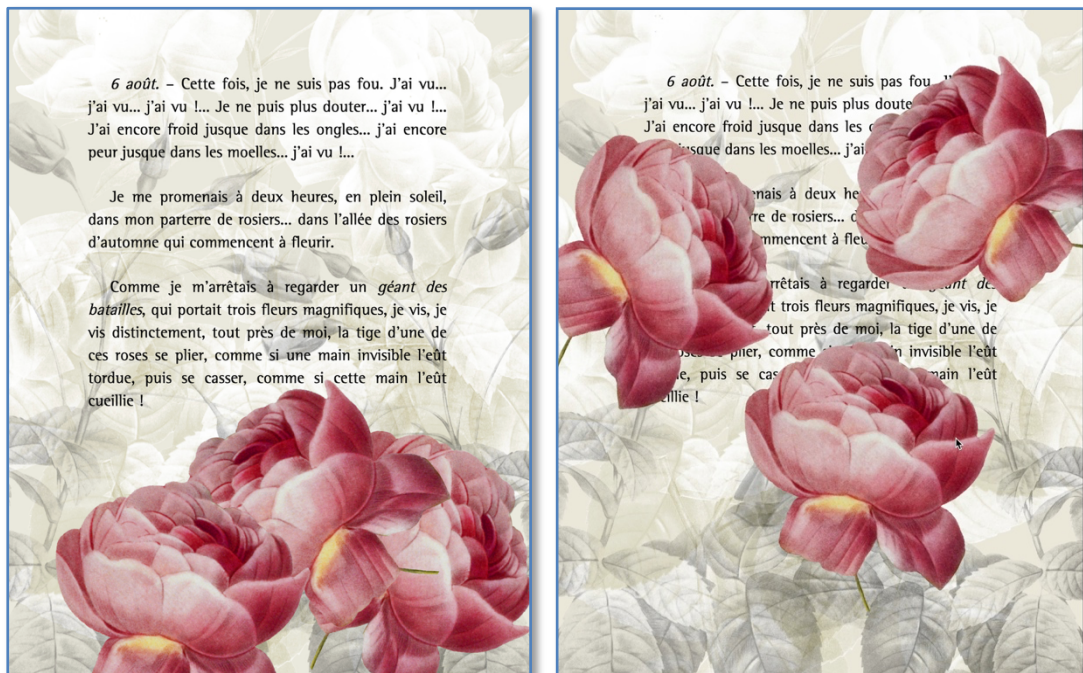


Figure 3. Extrait de la nouvelle du corpus *Le Horla* de Guy de Maupassant, page 54. Publié par L'Apprimerie en 2014.

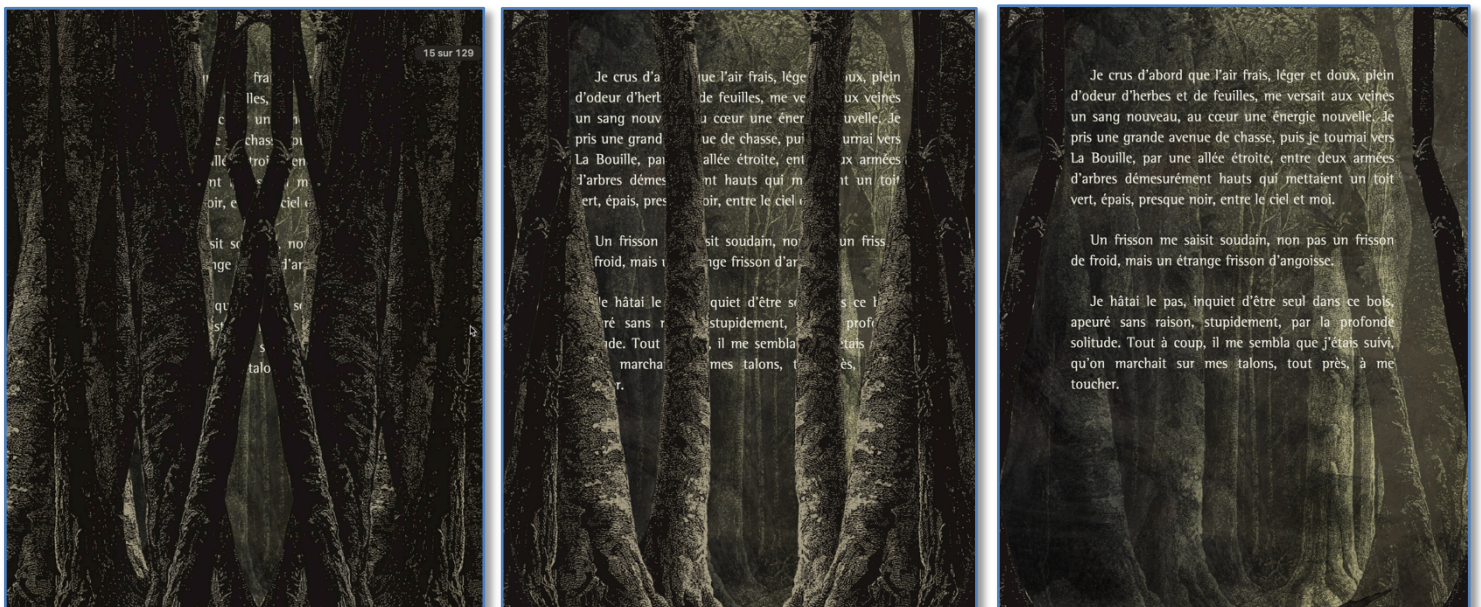


Figure 4. Extrait de la nouvelle du corpus *Le Horla* de Guy de Maupassant, page 15. Publié par L'Apprimerie en 2014.

Des contradictions en miroir

La vidéo *Ascension* crée une expérience spectatorielle singulière par un dispositif visuel et sonore qui convoque celui qui les regarde sensoriellement et émotionnellement³. Cependant, ce que le dispositif artistique provoque, ce sont des sensations et des émotions contradictoires : positif et négatif ou inversement, tout cela, en un même mouvement.



Fig. 1. Extrait n° 1 de la vidéo *Ascension* de Bill Viola.

Pour commencer, le corps saute les pieds en avant comme on peut le faire à la piscine, dimension ludique et rafraîchissante, tout à la fois que le bruit de déflagration produit par la pénétration du corps dans l'eau renvoie davantage à l'action et aux conséquences d'un tir à l'arme à feu.

Figure 5. Extrait de l'article du corpus « Raconter des mises en images, approcher les enjeux du contemporain à partir d'œuvres vidéo de Bill Viola » d'Aurélie Chêne, Alain Mons et Dominique Trouche. Publié par Un@ Éditions en 2014.



Figure 6. Extrait de la nouvelle du corpus *Le Horla* de Guy de Maupassant, page 91. Publié par L'Apprimerie en 2014.

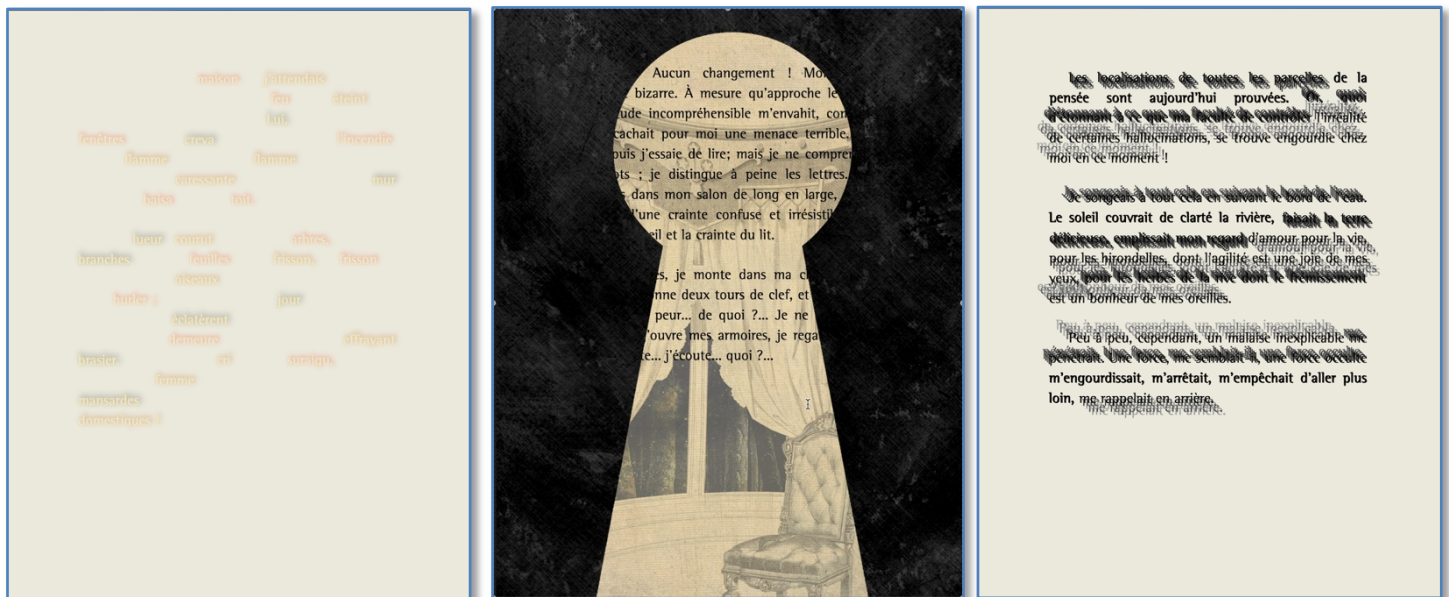


Figure 7. Extrait de la nouvelle du corpus *Le Horla* de Guy de Maupassant, page 89. Publié par L'Apprimerie en 2014.

Figure 8. Extrait de la nouvelle du corpus *Le Horla* de Guy de Maupassant, page 10. Publié par L'Apprimerie en 2014.

Figure 9. Extrait de la nouvelle du corpus *Le Horla* de Guy de Maupassant, page 59. Publié par L'Apprimerie en 2014.

Annexe 2 : entretien avec Stéphanie Vincent

Entretien avec Stéphanie Vincent

au sujet de la structure UN@

Le 23/05/2025

Anïa Colozzi :

C'est une structure publique, UN@, ou c'est privé ? Parce que toi t'es éditeur public, enfin éditrice publique, mais...

Stéphanie Vincent :

La plateforme UN@ est complètement publique, puisqu'elle dépend de l'université, elle est intégrée comme un axe, on va dire, de recherche de l'université Bordeaux-Montaigne, et que les partenaires sont tous des partenaires publics aussi, puisque ce sont les établissements universitaires de Nouvelle-Aquitaine. Donc c'est complètement public, et on a une ligne budgétaire qui est intégrée à celle de la direction de la recherche de l'université Bordeaux-Montaigne. Donc c'est une initiative qui n'a rien de privé.

Anïa Colozzi :

D'accord, je savais que ça venait d'une initiative publique, mais je me demandais ce qu'il en était question cadre légal.

Stéphanie Vincent :

On n'est pas déclaré comme service à part entière. En fait, on est un projet de l'université, c'est le terme qui est utilisé, puisque moi, par exemple, mon poste, ma mission, elle est très clairement définie comme chef de projet, depuis 5 ans.

Anïa Colozzi :

Ok, donc du coup, au final, UN@, ça n'a pas du tout le statut d'entreprise ?

Stéphanie Vincent :

Non, pas du tout.

Anïa Colozzi :

Ok. Je demande aussi, tu sais, par rapport aux aides de l'État qui pourraient être envisageables pour les mises en conformité, les choses comme ça. C'est pour ça que je voulais savoir si c'était une entreprise publique ou pas, mais du coup, vu que ce n'est même pas une entreprise, c'est encore coton de ce côté-là.

Stéphanie Vincent :

Oui, et en fait, on n'a pas d'aide. On n'a d'aide pour aucun des outils qu'on peut mettre en place. C'est-à-dire qu'on est obligé de fonctionner avec nos fonds propres qui proviennent des subventions sur nos livres, c'est-à-dire sur notre production, sur notre activité. Et donc, en gros, moi, dans les devis que je fais aujourd'hui, il y a une part qui tient compte

de l'accessibilité.

Mais évidemment, ces 80 euros que je ponctionne à chacun des projets, je ne les mets pas de côté dans une tirelire pour dire « ben voilà, quand on aura quelques milliers d'euros, on va pouvoir s'occuper des questions d'accessibilité ». Tu peux bien imaginer que pour l'instant, ça ne peut pas être notre priorité puisqu'on a déjà du mal à fonctionner et surtout à avoir un poste de CDD pérenne.

Ania Colozzi :

Évidemment. Surtout qu'en plus, vous ne vendez pas vos livres. Du coup, ça fait une rentrée d'argent en moins de ce côté-là.

Mais avant qu'on parle vraiment de l'accessibilité, il y avait des petits trucs auxquels j'ai pensé avec mes lectures, etc. Je me suis dit que ça pouvait être intéressant d'avoir ton point de vue dessus. Pour moi, c'était assez évident ce que c'était un livre numérique. Mais en fait, je me suis rendue compte en lisant qu'il n'y a pas de définition où les gens s'arrêtent, qui fasse consensus. Je me demandais ce que c'était pour toi un livre numérique, comment tu le définis ?

Stéphanie Vincent :

Déjà, ma définition est forcément à travers le prisme du service public. C'est-à-dire que, pour moi, le livre numérique, c'est déjà, attention, un numérique en *open access*. Tu peux faire du numérique, mais qui n'est pas ouvert, et du coup, pour moi, cette définition ne comptera pas. C'est-à-dire que le livre numérique aura des fonctions, aura des avantages à être consulté facilement, il peut se stocker plus facilement aussi, etc. Pour la consultation en particulier, en plein texte, c'est évident.

Mais en revanche-moi, la donnée qui, pour moi, est primordiale, c'est cette mise à disposition. C'est-à-dire ce libre accès qui, pour moi, redéfinit complètement le cadre initial. C'est-à-dire que le livre devient un outil de transmission du savoir.

Pour moi, c'est indéniable qu'aujourd'hui, on arrive à transmettre des savoirs universitaires, scientifiques, à travers des ouvrages. Et aujourd'hui, ce que l'on tend à faire, c'est que ces ouvrages soient ouverts et visibles, lus par le plus grand nombre. C'est-à-dire que nos thématiques, mais aussi par l'apport de contenus additionnels, fait qu'on peut tout à fait toucher un autre type de public.

Si ma définition de livre numérique est exacte, disons que je ne colle pas à la vitrine en te disant que c'est un livre qui est fabriqué avec des outils digitaux, etc. et que c'est mis sur une plateforme, ça c'est évident. Mais plus largement, de manière presque plus philosophique, c'est l'idée que la transmission du savoir se fera vers le plus grand nombre et que ça ne restera pas des ouvrages de niche, que pour une forme d'élite, que ça s'ouvre en fait. C'est quand même l'université hors les murs.

Ania Colozzi :

Oui, je vois. Là, par rapport à cette question, c'était presque plus de l'ordre du concept même du livre. Quand tu regardes un livre, de manière générale, on a l'exemple du codex avec les pages que tu tournes, etc. Il y a des livres numériques où tu peux tourner les pages, mais il y en a plein où ce n'est pas le cas. Typiquement, les livres que tu fais sur le site, c'est des livres que tu déroules, etc. C'est plutôt des livres qui constituent presque un mélange entre un livre et un site web. Les chercheurs n'arrivent pas à s'arrêter sur les critères qui définissent ce qu'est un livre numérique. Qu'est-ce qui, au final, change entre un livre numérique, comme toi tu produis, par exemple, dans ce format-là, etc. d'un site comme Bricomarché ou le site du ministère qui ne sont pas des livres, alors qu'ils transmettent pourtant des infos à qui ils veulent. C'était plutôt sur ce genre d'axe-là.

Stéphanie Vincent :

Déjà parce que le livre numérique, ce sont des fichiers qui peuvent être téléchargés, qui peuvent être stockés. Donc, si tu veux, on peut les lire sur écran, mais ce qui change, c'est que ce n'est pas un produit commun non plus. Certes, tu peux télécharger la notice d'une chaise longue que tu achèteras à Bricomarché, mais en fait, tu auras pas la chaise longue qui va apparaître chez toi. Un produit numérique, un peu à l'image d'une vidéo, d'un film, d'un produit culturel de ce genre-là, c'est pareil, tu le télécharges et tu peux te l'approprier. La différence, c'est qu'effectivement, le livre contient des informations, il contient des savoirs et dans le cas des livres universitaires, ils *sont* aussi véritablement des savoirs universitaires, scientifiques. Et donc, quand on parle de support, c'est sûr que ces supports-là peuvent être adaptés aux personnes qui sont empêchées.

Ania Colozzi :

Oui, ça c'est sûr. Puisque j'en suis sur la partie définition, tu définirais comment le livre numérique enrichi ?

Stéphanie Vincent :

Je pense que ce sont ces livres-là, qui en plus de proposer des textes numérisés, proposent aussi tout un bagage de contenus de contenus augmentés et qui permettent un autre type de lecture. C'est-à-dire qui serait totalement adapté au numérique, soit la 3D, la vidéo, l'audio, qui, sans nul doute, ne sont absolument pas disponibles sur un livre homothétique. Sur un livre papier, tu n'auras absolument pas accès à ce type d'autres dimensions, c'est simplement une page imprimée.

Donc, il y a des livres qui sont en relief, tu as des pop-ups qui peuvent exister, qui aussi apportent une dimension supplémentaire, mais là, quand on est dans un livre classique qui donne accès à du texte numérisé, à côté de ça, tu as une possibilité de le lire autrement. Je pense que c'est cette notion qui me tient à cœur, de dire que c'est un livre d'un autre genre. Parce que justement, on a plusieurs facettes, et que les gens peuvent aussi picorer pour avoir plus d'informations que celles, seules, qu'il y a sur le texte et sur les images.

Ania Colozzi :

D'accord. Désolée, c'était les deux points un peu plus pénibles, mais c'est important dans le mémoire, ce travail de définition, et j'avais envie d'avoir ton avis. Jusque-là, ça colle avec ce vers quoi je parlais.

Du coup, pour les questions sur l'accessibilité, vous faites quoi chez UN@ pour essayer de faire en sorte que votre site et vos livres soient accessibles ?

Stéphanie Vincent :

Alors déjà, dès la création de la plateforme j'ai fait en sorte qu'on ait des PDF qui soient accessibles, c'est-à-dire qu'ils soient en lecture, que la lecture soit faite par des... comment on appelle ça ?

Ania Colozzi :

Des voix artificielles ?

Stéphanie Vincent :

Des robots, voilà, des voix artificielles, que la lecture orale puisse être faite de tous ces textes-là. Donc ça déjà, puis on rajoute de manière très classique du texte alternatif sur nos images, sachant qu'aujourd'hui – et après on parlera des difficultés, là – le ALT [texte alternatif] existe sur toutes nos images et toutes nos données, c'est important.

Ensuite, qu'est-ce qu'on fait... On a essayé de faire en sorte que l'environnement soit le plus accessible possible en utilisant des couleurs, des polices de caractère et des formats qui étaient accessibles. C'est-à-dire qu'on utilise sur tous nos livres qui sont sur la plateforme, mais également sur 80% de nos livres papiers, des polices de caractère qui sont « dyslexie friendly » [pensées pour faciliter la lecture aux personnes dyslexiques] et accessibles. Donc – comme on l'indique d'ailleurs en bas de notre plateforme – on utilise *Atkinson Hyperlegible*, qui est une des polices recommandées en termes de lisibilité. On a fait un effort qui n'existait pas au début de la plateforme, c'est-à-dire qu'on utilisait une couleur pour le texte, simplement parce que je trouvais que c'était plus esthétique de ne pas utiliser du noir. J'avais utilisé un gris pour tous les caractères, et en fait, on a décidé il y a deux ans de ça, de tout remettre à plat, et de vraiment travailler sur les contrastes. Et je pense que ça améliore effectivement la lecture pour les gens qui sont empêchés visuellement.

Et enfin, la grande chose qu'on a mis en place, l'année dernière, c'est un audit de conformité accessible pour obtenir le RGAA, qu'on n'a pas obtenu parce qu'on a, comme on l'annonce sur la plateforme, cette mise en conformité en cours. On a reçu, après cet audit, une longue liste de points à améliorer, et pour l'instant, faute de temps et de moyens, on ne les a pas encore pris les uns après les autres. Mais a priori, le résultat, c'est que notre plateforme est à 54% accessible. Donc en gros, on a quand même fait la moitié du travail. Ce qui est quand même pas mal, sans avoir eu aucune instruction, d'avoir fait cet effort. Donc c'est en marche, comme beaucoup de sites et de plateformes numériques aujourd'hui. Il y a des choses à améliorer, en particulier, par exemple, sur l'utilisation des contenus additionnels qui sont mal traités. Enfin, qui ne sont pas traités correctement, je veux dire, et qui sont mal orientés. Je pense que c'est surtout ça.

Ania Colozzi :

De ce que j'ai vu pendant mon stage avec vous, quand on vous fait un retour sur un problème d'accessibilité, vous essayez aussi, au maximum, de le modifier. Pour le livre sur la recherche par exemple, quand une des autrices qui a un handicap visuel vous a dit, « le sommaire interactif, je ne le vois pas bien », je me souviens qu'en réponse vous aviez travaillé sur les contrastes, à grossir le texte, etc.

Stéphanie Vincent :

Oui, tu peux tout à fait prendre cet exemple, en plus tu as suivi le débat qu'il y a eu à l'ACSIDEM – tu t'en souviens ? – qui était très intéressant, et tout ce dialogue. Parce qu'en plus avec Maria Gabriela, on a vraiment pris acte de se revoir et de travailler avec le responsable handicap à l'université Bordeaux Montaigne. On a un rendez-vous la semaine prochaine, pour réfléchir ensemble à des améliorations qui partiraient, non pas d'un audit et de pages de commentaires, mais plutôt de gens. Des bêta-testeurs, qui nous feraient un retour très clair de leur propre expérience, et je pense que ça aura beaucoup plus d'impact. Tu as raison de me rappeler cet épisode, parce que je l'avais un peu oublié, mais effectivement, pour nous, ça sera beaucoup plus utile qu'on ait des gens qui nous disent « vous faites des efforts, ça marche », ou sinon, « non, ça ne marche pas ». Il y a d'autres points qu'on peut améliorer, mais d'autres aussi qu'on laissera, parce qu'on n'arrivera jamais à une conformité à 100%. Pour revenir à la conférence et à ce dialogue lors des journées d'études de l'ACCIDEM, il est clair que l'accessibilité a été citée. Ce n'est pas un point qu'on a oublié. Au contraire, on a bien dit que lorsqu'on construisait une publication ensemble, avec les auteurs, il y avait cette vigilance. Et qu'il y a des moments où certains auteurs aussi, qui eux sont bien portants et qui n'ont pas de problème d'accessibilité, qui nous demandent, par exemple, de justifier les textes sur notre plateforme. Alors on refuse en leur expliquant, parce que c'est aussi à nous d'être

les ambassadeurs, d'une certaine manière, des bonnes pratiques en accessibilité. Même si on ne respecte pas tout, on tend vers et en plus, on essaie de faire en sorte que les gens qui font partie de notre environnement, en particulier les auteurs et les chercheurs, rentrent dans ces bonnes pratiques, et les intègrent aussi. C'est comme l'écologie, tu vois. En fait, c'est une forme d'intégration dans nos pratiques quotidiennes, où parfois, il suffit de très peu pour que les choses soient améliorées.

Ania Colozzi :

Tu dirais qu'il y a un manque de sensibilisation ou de formation par rapport à ces normes, par rapport à l'accessibilité, etc. ? Puisque, par exemple, les auteurs demandent la justification du texte. Que ce soit de l'ordre des éditeurs ou en général.

Stéphanie Vincent :

Je pense que les éditeurs le sont, parce qu'en tous les cas, les éditeurs publics – moi je ne parlerai que de ça – et comme tu le sais, par le réseau Médecin, par les réseaux professionnels, sont très sensibilisés. Le privé, je ne sais absolument pas. En même temps, il y a des recommandations qui sont formelles et qui seront pénalisées si on ne les respecte pas. Donc je pense que les éditeurs privés ne peuvent pas, tu vois, balayer ça d'un revers de manche. Ce n'est pas possible.

En revanche, je suis d'accord avec toi. Je crois qu'il y a un véritable problème d'éducation auprès des chercheurs. Pour preuve, j'ai regardé toute l'offre de formation de l'école doctorale, parce que j'ai proposé de parler des presses universitaires et de comment on publie aujourd'hui un livre scientifique. J'ai regardé toute la formation, il n'y a pas un seul mot sur le handicap ou sur l'accessibilité. Et l'école doctorale, comme tu le sais, ce sont des formations qui s'adressent à des doctorants qui sont des futurs chercheurs.

Ania Colozzi :

J'allais justement dire qu'on a participé toutes les deux au webinaire sur l'accessibilité du réseau Médecin hier, et ils ont bien dit que le plus important c'était de concevoir en pensant à l'accessibilité. Que ça coûtait moins cher, que c'était moins long après au final. Effectivement, si les chercheurs ne sont pas du tout au fait, le gros du travail va rester sur le dos des éditeurs publics.

Stéphanie Vincent :

Oui, et d'ailleurs, maintenant qu'on en parle, j'ai fait cette proposition pour une intervention à l'école doctorale. La date limite c'est lundi, mais je me demande si je ne vais pas faire une deuxième proposition pour parler de ces questions-là, même si je fais en format très court. Il faudra que je me documente un peu plus parce que je ne suis pas quand même aussi bien calée que toi sur les textes.

Ania Colozzi :

Je pourrais t'envoyer des documents sur le sujet si tu veux.

Stéphanie Vincent :

Oui, si je propose par exemple une formation à partir du second semestre, je pourrais tout à fait en parler, et je me demande si ça ne serait pas quelque chose qui serait vraiment primordial, quitte à le faire en binôme avec quelqu'un qui est de la cellule handicap de l'université, comme Nathalie Pinède. Ce serait une très bonne idée, je crois. Mais je pense que ta question est tout à fait pertinente. On manque vraiment d'éléments

d'accroche et du coup, les gens prennent le train en marche.

Anïa Colozzi :

Oui, puis de ce que j'ai vu, j'ai aussi l'impression qu'il y a plein de choses qui vont être mises en place au niveau de l'accessibilité, ce qui est super. Notamment avec la directive européenne qui rentre en vigueur fin juin. Mais j'ai aussi l'impression que bien qu'il y ait des groupes de travail autour de ces questions dans le milieu de l'édition, il n'y a pas tant de sensibilisation que ça. Qu'on se retrouve un peu avec « il faut qu'on soit accessible et maintenant. Débrouillez-vous pour être accessibles, pour vous former à vos frais, pour vous renseigner ».

Stéphanie Vincent :

Oui, d'ailleurs notre histoire de bêta-testeurs, à mon avis, c'est une solution efficace mais parce qu'on est très sensibilisées. Certains font des efforts mais en fait, c'est du saupoudrage, à mon avis. Parce que, regarde, nos collègues [noms tronqués] ont monté un nouveau site internet où ils pourront vendre, où on pourra consulter leur catalogue, etc. Rien n'est accessible, mais rien. Rien n'est fait pour ça. Et pourtant, l'initiative, elle a été construite avec du temps, avec des webmasters, etc. Il y a eu beaucoup d'argent qui a été mis dessus. Et ça s'est fait là, ces deux dernières années. Quand un truc est ancien, à la limite, de déconstruire, c'est très compliqué. C'est ce qui se passe aujourd'hui à l'université Bordeaux-Montaigne, où ils ont fait un nouveau site internet il y a un peu moins de dix ans. Et le problème, c'est qu'aujourd'hui, il est absolument pas conforme. Et le problème, c'est qu'il faut détricoter pour re-tricoter après. C'est un travail immense.

Anïa Colozzi :

Surtout qu'au final, s'ils travaillent ça depuis deux ans, ça veut dire qu'ils l'ont fait après la publication de la directive européenne qui disait bien qu'à partir de 2025, il faudrait que ce soit accessible.

Stéphanie Vincent :

Exactement. Ils n'ont pas bien prévu.

Anïa Colozzi :

D'un point de vue purement technique, est-ce que pour toi, ce serait faisable de faire un livre numérique enrichi Un@, qui serait à 100% accessible ? Si tu avais le temps et les moyens, d'un point de vue technique...

Stéphanie Vincent :

Moi, je pense qu'on en est proches. Oui, oui. Vraiment, le livre numérique, je suis convaincue que oui. D'ailleurs, l'audit a bien dit que nos livres étaient très corrects. Ce qui pose problème, en fait, c'est l'environnement de la plateforme. C'est l'accès au livre. J'avais fait un test il y a 4 ans, la plateforme venait de naître, on devait avoir 4 publications peut-être. Il y avait une jeune femme qui faisait sa thèse à l'époque, qui était totalement aveugle et qui donc travaillait avec des outils...

Anïa Colozzi :

Genre lecteur d'écran et plage braille peut-être ?

Stéphanie Vincent :

Voilà. Elle m'avait fait un retour avec l'aide de son père parce que justement elle n'arrivait pas à accéder aux ouvrages. Elle arrivait sur la page où il y avait toutes les icônes. Quand elle

arrivait là, ça allait parce que son robot lui indiquait qu'il y avait des ouvrages qui étaient édités, d'autres qui étaient en préparation. Quand elle cliquait, elle avait accès au sommaire et après elle pouvait se balader dedans, télécharger le PDF. Tout était parfait. En revanche, pour l'environnement, c'est-à-dire quand tu arrives sur la plateforme, c'est là où ça posait un problème. En plus, à l'époque moi je mettais des pop-ups, ça me plaisait bien de mettre des pop-ups qui annonçaient les nouveautés. Et donc, ce type de pop-up, de fenêtre modale, c'est la croix et la bannière pour ce type de robot. Parce qu'en fait, les lectures numériques automatiques s'affolent parce qu'elles voient des trucs qui surgissent dans tous les sens. Donc, elle a été obligée d'appeler son père à son secours pour accéder au livre. Donc ça, c'était pas bien du tout. L'environnement, on l'a pas arrangé complètement. On a amélioré certaines petites choses en retirant les pop-ups, en améliorant ce que je t'ai dit, les polices de caractère, etc... et une visibilité aussi du menu, ça c'est sûr. Mais de ce point de vue là, ça suffit pas. Je pense qu'on est quand même sur la bonne voie pour le livre, pour répondre à ta question.

Ania Colozzi :

Oui, ok. Du coup, au final, t'as renoncé à des éléments esthétiques ou de design qui te tenaient à cœur pour l'accessibilité du site.

Stéphanie Vincent :

Voilà. Mais on est encore au chemin.

Ania Colozzi :

Et si jamais il y a des enrichissements – du contenu ou des animations – que t'aurais envie d'ajouter mais que tu ne saurais pas rendre accessibles ou suffisamment accessibles – ou que techniquement, ce ne serait pas encore possible. Quelle serait ta manière d'appréhender les choses ? Est-ce que tu les enlèverais ? Est-ce que tu trouverais une alternative ?

Stéphanie Vincent :

Non, je pense qu'il faudrait trouver, il faut vraiment se creuser la tête pour trouver des alternatives. Tu vois, là maintenant, on va utiliser des *Genially* par exemple. Il faut que je me penche sur la question de l'accessibilité des *Genially*. Est-ce qu'il faut qu'on décrive, comme le soulevait notre collègue lors de la formation d'hier, est-ce qu'on décrit absolument tout ? Et justement, si c'est une vidéo, la vidéo elle est généralement mise à disposition et issue de YouTube ou autre. Et donc, les sous-titres sont absolument essentiels, mais des sous-titres en bonne et due forme. Tu vois, une transcription plutôt que des sous-titres et une transcription qui décrit aussi tout l'environnement. C'est-à-dire qu'on décrive aussi les images que l'on voit. Pour l'instant, ça c'est quand même costaud.

Ania Colozzi :

Du coup, pour l'instant, vous ne sous-titrez pas les vidéos que vous mettez dans les livres, que ce soit du YouTube ou autre chose ? Est-ce que vous faites une transcription des contenus audio ?

Stéphanie Vincent :

Pour l'instant, non. Mais c'est vrai que suite à la formation d'hier, je me suis vraiment... Je pense que c'est vraiment une obligation de le faire.

Donc, on va essayer de le faire. En particulier sur les prochains ouvrages qu'on va avoir à traiter, qui vont être très interactifs. On va tendre vers ça.

Anïa Colozzi :

D'accord.

Tu m'as parlé de description d'images avec ALT. Est-ce que toi, tu as suivi une formation ? Est-ce que tu as appris quelque part comment il fallait faire ? Ou est-ce que tu le fais selon ton instinct, selon comment tu penses qu'il faut décrire l'image ?

Stéphanie Vincent :

Non. En fait, déjà, je pense que – Valérie Mansart de Lyon l'a toujours dit – C'est pas à l'éditeur de s'occuper du texte alternatif. Ce sont vraiment aux auteurs eux-mêmes. Et d'où la difficulté. Ils ont déjà peu de temps pour écrire leur texte, que ça soit correct pour une description à proprement dit d'une illustration, ou d'une donnée plus largement. C'est vraiment un travail à part entière.

Anïa Colozzi :

En général, ils le font les auteurs ?

Stéphanie Vincent :

Non, jamais. Après, on ne leur demande pas. Donc si tu veux, pour l'instant on se contente de faire du légendage, et tu l'as vu pour le livre sur l'épidémie. En fait, on se contente juste de reprendre la légende. Et la légende, comme chacun sait, n'est pas un texte alternatif. Et là, il y a vraiment un problème. Je sais que les gens comme Valérie Mansard disent que l'intelligence artificielle n'est pas faite pour ça. Mais pourtant, je crois que, très sincèrement, je vais l'utiliser. Je vais l'utiliser parce que je ne vois pas d'autres moyens de m'en sortir. Et je pense qu'il y a vraiment une capacité venant de l'intelligence artificielle à pouvoir décrire correctement une illustration. Je suis convaincue de ça.

Anïa Colozzi :

En tout cas, ça pourrait être une base de travail et une alternative puisque vous n'avez pas forcément les moyens de demander, d'engager quelqu'un pour faire de la transcription, pour décrire les images et qui gère l'accessibilité. C'est vrai que ça peut être une...

Stéphanie Vincent :

Peut-être que sur certains projets précis on pourrait, un livre avec beaucoup de contenu additionnel, se dire que ce livre-là, il faut qu'il soit exemplaire sur tous les points. Et à ce moment-là, c'est avec le chercheur, comme on travaille déjà beaucoup avec lui, lui dire « c'est vous qui créez les textes alternatifs ». Moi, je pense que c'est possible. Mais ça va être ponctuel, ça va être surveillé, et on ne pourra pas le faire à l'échelle de tous. Ça, c'est pas évident.

Anïa Colozzi :

Il y a plein de choses que je demande pour avoir les infos textuelles. Dans aucun cas, je porte un jugement négatif ou je trouve que vous ne faites pas assez ou quoi que ce soit. Justement, j'étais là pendant quand même deux mois, je vois bien que vous faites au mieux. C'est important pour moi de le préciser. Je ne suis pas en train de dire « Et vous ne sous-titrez pas vos vidéos ! ». Ce n'est pas du tout accusateur.

Stéphanie Vincent :

Non, non, mais même si tu le disais. Même si, dans tes prescriptions finales, tu disais qu'Un@ fait un constat d'incapacité à aller plus loin, je ne le prendrais pas mal.

Anïa Colozzi :

Oui, surtout que ce n'est pas par volonté en plus. C'est que vous êtes pied et main liés. Il y a aussi le poste d'Alice, etc. C'est quand même... Moi, franchement, je trouve que vous faites plus que ce que vous êtes censés faire de base, que ce que vous êtes obligées de faire. Donc rien qu'en partant de là, vous êtes méritantes. Voilà, donc il n'y a pas de jugement de valeur.

Après, par contre, au niveau de l'accessibilité des PDF : apparemment, les EPUB, notamment l'EPUB 3, seraient beaucoup plus accessibles que le PDF. Parce que le PDF, ça fonctionne un peu comme une image, comme pour la BD. Est-ce que toi, tu envisagerais, au lieu de proposer du PDF, de proposer des EPUB ?

Stéphanie Vincent :

Oui, et d'ailleurs, c'est marqué sur notre texte introductif à la plateforme. Je dis bien que, le chantier prochain, c'est de créer des EPUB systématiques. Alors, c'est vrai que la chaîne Métopes, et je suppose que tu vas en parler, nous offre cette possibilité.

Pour l'instant, il était important de bien caler toutes les collections, qu'on soit bien prêts aux différentes exportations à partir de documents pivot. Aujourd'hui, je pense qu'on arrive à un savoir-faire, et surtout, une forme de familiarité de tout le processus, pour toute l'équipe, et qui va nous le permettre. Par exemple là, Alice vient de terminer un bouquin de la collection « S@voirs humanistes », et il est clair que je vais lui demander de créer un EPUB. Ça fait partie de ce qu'on veut faire là, le bouquin est sorti en version PDF, l'HTML est prêt, du coup, à mon avis, on a tout à y gagner à créer un EPUB. Même si c'est pas esthétique, on s'en balance quoi. En fait, on se dit que, de toute manière, le format le plus esthétique pour des gens qui n'ont pas de problème, qui ne sont pas empêchés, c'est le PDF. Il est mis en page, propre, joli, avec des pages de titres, avec la couverture, etc. L'EPUB, si on le fait, c'est vraiment que pour des questions d'accessibilité. Il faut l'annoncer tel qu'il est. Tu vois ?

Anïa Colozzi :

Oui, totalement. Après, c'est aussi quand même plus pratique de l'avoir en EPUB, même quand on n'est pas empêché, parce que le format s'adapte à la liseuse, etc. En plus, du coup, on peut l'annoter. C'est toujours plus pratique. Donc, au final, même les personnes qui ne sont pas empêchées seront forcément contents d'avoir cette option en plus, pour pouvoir l'emporter plus facilement. Parce que si tu lis un PDF sur téléphone, ce n'est pas très pratique non plus.

Stéphanie Vincent :

Dans tous les cas, tu vois, là, je fais mon premier bouquin sous Métopes, un petit bouquin sur ville et université. Il y a beaucoup d'illustrations. Pour l'instant, je m'en sors très bien. Là, j'arrive à l'étape InDesign. Et moi, ma volonté, c'est vraiment de proposer l'EPUB. Ça, c'est clair.

Anïa Colozzi :

Donc, proposer des EPUB pour tous les livres qui vont sortir, c'est un projet qui est très proche d'être réalisé au final.

Stéphanie Vincent :

Voilà. Peut-être pas tous, parce qu'on va avoir un problème de format, par exemple, sur les grands formats ; tu sais, la collection archéologique « Dan@ » et « NEMESIS ».

Ça risque d'être problématique. En revanche, pour les formats 16-24, qui font la grande majorité de nos bouquins, à mon avis, ça va être super de pouvoir le faire.

Ania Colozzi :

Pourquoi ce sera problématique sur les autres formats ?

Stéphanie Vincent :

Je sais pas [rire]. Parce que je sais pas comment on fait. Donc, je m'imagine que ça peut être compliqué.

Ania Colozzi :

Le format EPUB, à moins de choisir spécifiquement que ce soit une mise en page pré-paginée ou fixe, qu'on appelle le *fixed layout*, il se module selon le support sur lequel il est. Donc, peu importe que ton livre soit un petit format carré de 10 par 10 ou que ce soit un truc gigantesque, en fait, ça va s'adapter. Là où ça pourrait poser plus problème, c'est au niveau des enrichissements. C'est plus technique. Mais avec l'EPUB 3 qui apparemment, niveau métadonnées d'accessibilité, est pas mal du tout, on peut faire plein de choses. Et vous pourrez mettre des podcasts, des contenus vidéo et des choses comme ça, et des images. Ce sera forcément toujours moins bien que sur le PDF parce que du coup, la mise en page ne sera pas fixée et que comme les gens sont attachés au fait de tourner les pages, souvent sur leur liseuse, ils tournent aussi les pages. Du coup, des fois, il y a un blanc, puis l'image est de l'autre côté ou des choses comme ça. Mais ça, c'est pour tout, c'est pas si gênant. Et puis, le défilement est toujours possible. Mais en termes de format, de taille, ça ne posera pas de problème. Parce qu'en fait, comme le texte est libre, que c'est pas une photo, il bouge lui-même d'un paragraphe à l'autre.

Stéphanie Vincent :

Oui, il est *responsive*.

Ania Colozzi :

C'est ça. Tu peux changer la police, le contraste, la couleur. Tu peux changer un peu tout. Donc, c'est pour ça aussi qu'en termes d'accessibilité, c'est pas mal. Les personnes empêchées, et donc même les personnes âgées, qui veulent grossir le texte, peuvent le faire. Il y a plein de choses. Et les lecteurs d'écrans marchent bien sur ces logiciels-là aussi. Pour les personnes qui sont complètement empêchés de lire sans assistance.

Stéphanie Vincent :

Tu vois, notre conversation-là me motive encore plus parce que je pense qu'il faut vraiment qu'on fasse ça. Après, encore une fois maintenant, avec Métopes, il n'y a quasiment qu'à appuyer sur un bouton.

Ania Colozzi :

Il y a quand même toujours une vérification à faire, je pense, du code. Mais c'est sûr que ça simplifie vachement, le fait qu'il y ait le fichier pivot qui soit à la base de tout. Toi, tu envisagerais de faire des formations pour ça?

Stéphanie Vincent :

Ah oui, moi, ça me plairait bien.

Ania Colozzi :

Du coup, dans ce cas-là, comment ça se passe? Est-ce que c'est financé par l'université ou tu dois le sortir de ta poche?

Stéphanie Vincent :

Non, c'est de ma poche, c'est ça le problème. Sauf si ce sont des formations qui sont intégrées dans ta propre université. Mais que je sache, il n'y a rien qui est fait dans ce sens.

Ania Colozzi :

La formation d'Alice, là, sur le papier et l'écologie, c'était financé ou pas?

Stéphanie Vincent :

Non, je crois que ça avait été une formation qui avait été proposée aux presses universitaires de Bordeaux. Mais dans un cadre très spécial. Je ne sais plus lequel. C'est eux qui avaient bénéficié de ça. Et comme il y avait eu des défections, ils avaient proposé à d'autres personnes.

Ania Colozzi :

D'accord. Du coup, si vous voulez faire des choses plus accessibles, que vous vous formez, vous n'êtes absolument pas aidées par l'université. C'est tout de votre poche. C'est à vous d'aller chercher.

Stéphanie Vincent :

Et comme c'est à peu près similaire dans toutes les universités, c'est pour ça qu'il y a tellement de groupes de travail en interne, dans certaines universités qui sont quand même leaders sur ces questions là. Tu vois, Lyon a un pôle de recherche, avec Valérie Mansard, notamment, qui travaille là dessus. Et tu les as vus, ils étaient nombreux hier [au webinaire du groupe Médiaci : *Contenus multimédias accessibles : pourquoi, pour qui et comment ?* 22 mai 2025, via Zoom]. Ils sont tous de Lyon parce que c'est l'école Normale supérieure de Lyon qui a carrément développé un programme sur ces questions-là.

Et donc, ce programme doit être financé par l'université mais aussi, je pense, par le ministère. Donc, ils nous en font bénéficier. Ils en font bénéficier toute la communauté. Mais ça s'arrête là. Après, tu as vu les questions qui étaient posées, etc. L'aide au logiciel, c'est compliqué. Il y a quand même une part de recherche. Mais surtout, tu vois, nous, on se forme sur *Genially*. Tu as vu, on fait beaucoup de bricolage parce qu'on est obligé de chercher par nous-mêmes.

Ania Colozzi :

Oui, et ça prend, j'imagine, un temps considérable. Est-ce que tu fais beaucoup de webinaires ou de choses de ce style-là pour toi te former, que ce soit sur ce sujet-là ou sur d'autres ?

Stéphanie Vincent :

Non, je n'ai pas le temps. J'en fais, on essaie avec Alice de se dispatcher, d'en faire de temps en temps. Mais vraiment, parce que moi, j'ai l'aspect politique aussi.

Moi là, je vais à Bruxelles dans deux semaines. Là, on va aller dans un colloque à Rouen sur « bricoler les éditions numériques ? ». Donc, ça nous intéresse. Mais le temps que l'on passe à faire aussi des relations publiques, d'une certaine manière, c'est du temps en moins pour le reste.

Ania Colozzi :

C'est sûr, et puis, vous n'êtes que deux. Donc, vous n'avez pas non plus une grosse structure. Alors, étant donné que vous êtes quand même un éditeur public et que vous faites de la science ouverte, etc. est-ce que vous êtes concernées par la directive européenne sur la mise en accessibilité ?

Stéphanie Vincent :

Oui, tout à fait.

Ania Colozzi :

Même si vous êtes une toute petite structure ? Parce que j'ai vu qu'on pouvait être exempté si on est une micro-entreprise, une petite structure de moins de 10 personnes et qu'on a chiffre d'affaires est inférieur à tant de millions par an.

Stéphanie Vincent :

Non parce qu'on dépend de l'université. Donc, en fait, on est considérés comme faisant partie d'une université et donc, on est soumis aux mêmes recommandations et instructions.

Ania Colozzi :

Donc là, ils ne prennent pas en compte Un@, elle n'est pas séparée de l'université. Donc, comme l'université n'est pas éligible à une exemption, vous non plus ?

Stéphanie Vincent :

Non et non plus. Non, c'est tout ce que je t'ai dit tout à l'heure, c'est à dire qu'on tente... Alors, venant de l'université, personne ne vient nous contrôler, mais parce que les gens savent que nous, on essaie de faire des efforts.

Ania Colozzi :

Est-ce que c'est inquiétant pour toi, du coup, de devoir avoir un site conforme et publier que des livres conformes à partir de fin juin ? Parce que quand même, si l'université ne vient pas contrôler, normalement, l'ARCOM est habilitée à venir contrôler et à sanctionner. Que ce soit de la sanction publique, juste à dire qu'Un@ n'est pas accessible, et après des sanctions financières aussi.

Stéphanie Vincent :

En fait, le fait d'avoir... Enfin, je ne sais pas. Moi, ce que j'avais lu, c'est que le fait d'avoir fait un audit et d'annoncer que la mise en conformité est en cours, en fait, nous préserve et nous donne plus de temps. On voit qu'il y a un effort qui est fait et qu'effectivement, on est dans cette dynamique d'amélioration du site.

Ania Colozzi :

Est-ce que tu as fait un plan pluri-annuel sur trois ans ? Je ne sais plus, mais il me semble qu'il faut faire un plan sur trois ans de ce qu'on compte faire pour la mise en accessibilité? Si je les retrouve je t'envoierai les liens, mais il y a quelque chose comme ça aussi pour justifier justement du fait que pour l'instant, la conformité n'est pas encore atteinte, que c'est un projet et ça, on peut le renouveler. Mais ça va aussi avec les exemptions, mais je pense que tu peux regarder, c'est un statut un peu particulier quand même, comme c'est des... Il y a le groupe Université Bordeaux, mais dedans, il y a plusieurs presses et il y a UN@.

Donc je pense que tu peux peut-être faire valoir une exemption. Ce n'est pas tout le temps. Je crois que c'est peut-être par livre donc c'est long. C'est de la paperasse et c'est sur cinq ans renouvelable, s'il y a une charge de mise en conformité qui est estimée trop lourde pour l'éditeur. Voilà, donc quand même, c'est peut-être un peu rassurant de ce côté-là. Ça s'applique aussi si ça dénature trop l'œuvre de le mettre en conformité. Par exemple, pour la BD, ils ont un peu un passe-conduit sur ça, parce qu'en fait, ça fait atteinte au droit d'auteur et pour plein de raisons.

Stéphanie Vincent :

Ah oui c'est intéressant. Par exemple, on peut imaginer qu'effectivement, il y a des choses qui vont être améliorées dans les anciens ouvrages, mais pas tous, tu vois, très clairement. Mais qu'en revanche, si l'effort est fait sur les nouveaux pour atteindre le maximum de pourcentage de conformité... mais on ne pourra pas revenir sur les anciens. Même si on en a seulement 85, c'est trop colossal pour nous de revenir en arrière.

Ania Colozzi :

Par rapport aux livres déjà sortis, normalement, les maisons d'édition ont cinq ans pour mettre tout leur catalogue en conformité. Après, c'est une directive qu'ils ont publié en 2019, donc c'était « ça rentre en vigueur en 2025 et les éditeurs ont encore cinq ans de plus ». Donc c'était quelque chose auquel tous les éditeurs auraient dû se préparer, ce qui n'a pas été forcément le cas. En France, on a été en retard, on s'est fait taper sur les doigts par l'Europe il y a deux ans, je crois, ou en 2023 par rapport à ça. Normalement, il y a quand même des exemptions qui sont possibles. Je ne sais pas encore à quel point ce sera le cas et si ça ne va pas être, au final, plus de paperasse qu'autre chose, si c'est pour chaque livre qu'il faut renouveler, justifier, tout ça. Mais voilà.

Et si jamais on te faisait trop peser dessus le fait qu'il faille être conforme, si tu as des amendes, si tu es punie par l'ARCOM, est-ce que toi tu renoncerais aux enrichissements ou pas ? Parce que si jamais tu n'arrivais pas à rendre accessibles, ou que tu n'avais pas le temps de continuer à les rendre accessibles et à les introduire, parce que pas le temps de transcrire, parce que pas le temps de faire des sous-titres, parce que c'est effectivement trop cher et que vous êtes en effectif réduit.

Stéphanie Vincent :

Là je... j'utilise mon joker, je ne sais pas. Je ne pourrais pas y renoncer parce que c'est un pacte qui est fait avec mes auteurs, mes chercheurs, c'est un peu compliqué aussi. Et après parce qu'il ne faut quand même pas oublier les personnes qui ne sont pas empêchées, aussi. Tu vois, à un moment donné, il faut quand même être... on peut faire le maximum et en même temps, il faut quand même penser qu'il y a des gens qui eux sont valides et qui peuvent tout à fait en profiter. Si tu veux, moi dans l'accessibilité, je pense au handicap, ça c'est clair, mais je pense aussi à une accessibilité économique, une accessibilité sociale. Ces contenus additionnels permettent aussi une ouverture du savoir à des personnes qui n'ont jamais accès à l'université, parce qu'ils n'ont pas fait des études, etc., tu vois ? Et donc je trouve qu'il faut quand même penser à ça, je pense que ça serait important aussi que tu parles de ça. C'est-à-dire que tout en étant conscient qu'il y a un vrai effort, qui doit être fait, de penser aussi qu'on doit parler à tous. Et donc aux gens qui sont bien portants, entre guillemets, mais qui ont d'autres types d'empêchements.

Et qui peuvent être des empêchements, encore une fois, sociaux, économiques. Et là nous, ce que l'on offre, c'est vraiment l'accessibilité, la gratuité. Et la gratuité permet effectivement une ouverture énorme.

Ania Colozzi :

Pour finir, est-ce que toi tu penses... Si tu penses pas que ça va freiner ta pratique, franchement tant mieux, parce que moi je trouve que c'est un peu un des risques avec la nouvelle mise en conformité. Qu'en fait ça freine l'innovation, la recherche autour du livre enrichi, de toutes les possibilités qu'offre le fait de lire sur un écran et sur un support numérique. Parce que comme, déjà, c'est cher et compliqué de faire ce genre d'ouvrage, que ce soit des ouvrages de sciences ou des ouvrages d'éditeurs privés sur de la fiction... moi je me dis, qu'il y a des chances qu'il y ait de moins en moins de livres enrichis, déjà qu'il n'y en a pas beaucoup et que ça décolle pas. Parce que déjà que c'est compliqué, ce sera cher. Si on peut être exempté, il faudra quand même faire les papiers pour être exempté de se mettre en conformité. Et que les nouveaux éditeurs se diront « oh là là non ». Et que ceux qui le font déjà, feront peut-être moins d'enrichissements parce qu'ils ne pourront pas être conformes. Enfin, ils n'arriveront pas à être conformes en termes de technique ou par rapport à leurs moyens.

Stéphanie Vincent :

Est-ce que tu ne crois pas, Ania, que si on propose divers formats, c'est-à-dire annoncer qu'il y a des contenus additionnels mais qui ne sont pas accessibles à tous, mais qu'en revanche on a quand même la partie centrale qui est le texte et les images qui eux sont correctement proposés sur des EPUB, EPUB 3, tout à fait accessibles. Je pense que rien que le fait d'annoncer que l'on est conscient de cette situation et qu'on ne peut pas être au service de tous, mais qu'en revanche le fait de proposer du multiformat, tu vois, permet aussi à chacun de trouver quand même une information qu'il pourra s'approprier.

Moi j'y vois une source de survie face à ce problème. C'est-à-dire que plutôt que de se retrancher en disant « ben non on arrête tout ». Mais du coup effectivement il y a tout un pan aussi de la société qui va en pâtir, parce qu'il n'aura pas accès aussi à certains ouvrages. Il ne faut pas oublier aussi qu'il y a des handicaps qui sont des handicaps moteurs. Ce sont de vrais handicaps mais qui n'ont pas de difficulté à consulter un livre en PDF, tu vois, ou même en lecture seule sur le WordPress. Ils ont cette possibilité de regarder un ordinateur et de travailler, enfin de consulter des livres sur la plateforme sans qu'ils aient aucun problème. Tout en étant handicapés.

Ania Colozzi :

Oui, après, en fait on est handicapé dans des situations données. Le handicap c'est en fonction du contexte. Donc quand je parle des personnes empêchées, je parle vraiment des personnes qui peuvent être gênées pour lire ou pour entendre les contenus additionnels ou pour interagir avec eux parce qu'ils sont épileptiques, parce qu'ils sont dyslexiques, parce qu'ils ont des troubles de l'attention, parce qu'ils sont déficients visuels ou auditifs. Je comprends vraiment les handicaps qui sont liés à la lecture.

Stéphanie Vincent :

Oui tout à fait, mais du coup hier ils disaient qu'en fait, il faudrait qu'il y ait dans les moteurs de recherche la liste des contenus additionnels, des vidéos etc., que ça soit clairement dit s'ils sont accessibles ou pas. Tu te souviens ? ils l'ont bien dit. J'ai trouvé que c'était vraiment très intéressant. C'est à dire que c'est intéressant de mettre la petite icône en disant voilà ce document il l'est pas ou ce document il l'est.

Ania Colozzi :

Plutôt que de ne pas mettre le document donc, de permettre quand même l'accès partiel, plutôt que de tout enlever.

Stéphanie Vincent :

Exactement et moi je pense que c'est une vraie solution. En revanche nous en tant que fournisseurs de contenu, c'est à nous de faire en sorte qu'il y ait le maximum de choses qui soient accessibles, ou en tous les cas qu'il y en ait une majorité.

Ania Colozzi :

Du coup toi tu irais plus vers de l'équité que de l'égalité.

Stéphanie Vincent :

Exactement. Je suis tout à fait d'accord.

Ania Colozzi :

Et à proposer des alternatives, à proposer la même information autrement.

Stéphanie Vincent :

Et après moi j'ai bon espoir que dans les années à venir on trouve, tu vois, à force de discuter, à force de trouver des solutions, plutôt que de dire « maintenant on abandonne », de dire « maintenant on va trouver des solutions qui sont peu coûteuses et qui prennent moins de temps aussi à nos équipes ». Moi je pense que si j'avais à faire un rapport et demander du temps pour mettre en œuvre, mettre en pratique tout ce que je te dis, je pense que dans mon dossier c'est ce que je dirais. C'est-à-dire qu'on propose des multiversions qui puissent, dont une au moins, être accessible au public empêché.

Ania Colozzi :

Oui je vois.

Stéphanie Vincent :

Voilà, je ne sais pas si ça répond.

Ania Colozzi :

Oui ça répond, ça répond très bien.

Stéphanie Vincent :

C'est intéressant ce que tu me dis, ça me fait vraiment bien réfléchir. Je vais prendre des notes d'ailleurs.

Ania Colozzi :

Tant mieux [rire] et je t'envoierai le mémoire.

Donc pour toi, tu ne penses pas que ça va constituer un frein, au moins dans les années à venir, pour le livre enrichi ? De manière générale, pas juste Un@, qu'il va y avoir moins d'initiatives, en attendant qu'on trouve des solutions et que ça risque de freiner un petit peu le mouvement ?

Stéphanie Vincent :

Déjà, il n'y en a pas beaucoup.

Ania Colozzi :

Oui, c'est justement ça. C'est une petite partie qui est déjà un peu fébrile, le fait qu'il y ait de nouvelles normes obligatoires.

Stéphanie Vincent :

Oui, moi je pense que ça peut fragiliser. Sincèrement, je ne me rends pas compte, Anïa. Parce que nous on est conscients, on est dans un milieu assez privilégié pour ce type d'informations, mais je ne sais pas du tout ce qu'il se passe ailleurs. Aucune idée. Donc ça, il faut que tu demandes à un éditeur privé, parce que ça, je ne sais pas du tout.

Anïa Colozzi :

Oui, là c'était plutôt de l'ordre même de la discussion, de la réflexion. Est-ce que si on a plus de contraintes, est-ce qu'il risque d'y avoir moins de livres enrichis, parce que ce sera plus contraignant d'en produire, encore plus qu'aujourd'hui ?

Stéphanie Vincent :

Il vaut mieux que tu vois avec peut-être d'autres éditeurs, mais en tous les cas, pour notre part, moi ça ne va pas me dissuader, il m'en faut beaucoup plus en tous les cas.

Anïa Colozzi :

J'en doute pas. Écoute, je pense avoir fait le tour des choses que je voulais aborder avec toi.

Stéphanie Vincent :

Dans tous les cas, ce qu'on peut faire, c'est que tu reprends un peu notre interview, et s'il te manque des infos, on se refait une petite visio. Ou même tu m'envoies ta liste de questions, et je répondrai volontiers.

Anïa Colozzi :

Oui, carrément, mais là c'était vraiment pour voir ce que je mettais dans une partie ou l'autre, les choses que tu fais déjà, et grappiller des petits trucs que je pourrais utiliser comme citations, parce que c'est important d'avoir ton point de vue. Dernière chose, s'il y avait des aides de l'État auxquelles Un@ est éligible pour la mise en conformité du site ou des livres, tu les demanderais ou pas ?

Stéphanie Vincent :

Ah ben là, carrément, je postulerais.

Anïa Colozzi :

Ok, donc au final, tu n'en as pas entendu parler, dans tout cas d'aide ou de choses comme ça ?

Stéphanie Vincent :

Non, mais je ne cherche pas non plus. Mais il y a tellement d'opportunités qu'on ne saisit pas par manque d'informations, par manque de... C'est des problèmes de réseau, tu vois ? Ce sont souvent toujours les mêmes qui récupèrent l'argent, là où il est. Mais il est clair que si j'avais un peu d'argent, que si on pouvait vivre de manière beaucoup plus sereine en ayant le CDD pérennisé et pouvoir me concentrer sur d'autres gros projets, il est clair que l'accessibilité serait le premier que je choisirais. Et d'ailleurs, je l'ai annoncé partout, je l'avais annoncé que c'était vraiment le chantier 2025.

Et tu vois, on est déjà en mois de... On est mi-mai et en fait... enfin, presque fin mai, et on n'a pas du tout pu toucher à toutes ces questions-là. Moi, ce sont souvent des questions que je gère tranquillement pendant l'été. Et j'ai un été qui va pouvoir me donner aucun temps pour ça. Donc voilà.

Ania Colozzi :

Oui, mais si tu avais les moyens qu'il fallait, tu ne t'hésiterais pas non plus à embaucher quelqu'un, à faire des conférences, des stages. Je n'en doute pas.

Stéphanie Vincent :

Tout à fait.

Ania Colozzi :

Parce que je voulais juste être sûre que vous n'aviez pas de... enfin, je sais que ce n'est pas le cas, mais je voulais être sûre que le gouvernement ou le ministère n'envoyait pas des : « Eh, donnez ces informations et vous pouvez demander telle aide pour... » [S. Vincent signifie que non]. Voilà, on est bien d'accord.

Stéphanie Vincent :

Non, non, parce que pour info, j'ai quand même payé l'audit de ma poche. 2 500 euros quand même. On n'a eu aucune aide, même de l'université.

Ania Colozzi :

De votre poche alors que vous ne vendez pas vos livres.

Stéphanie Vincent :

C'est Un@ qui a payé 2 500 euros. Et en fait, je pense que d'ailleurs, je ne l'ai pas assez fait remonter auprès de la communauté, en disant les efforts que l'on a fait pour que ça soit conforme.

Ania Colozzi :

Est-ce que ce serait possible de voir cet audit ?

Stéphanie Vincent :

Bien sûr.

Ania Colozzi :

Tu voudrais bien me l'envoyer ? Ça me serait sûrement très utile.

Stéphanie Vincent :

Ah mais oui, carrément.

Ania Colozzi :

Ça pourrait être une bonne annexe. Que je le mette ou pas dans le mémoire, mais je pourrais m'appuyer dessus.

Stéphanie Vincent :

Tu peux le mettre si tu veux.

Ania Colozzi :

Ce serait super, merci beaucoup.

Annexe 3 : audit d'accessibilité d'Un@ Éditions

Audit d'accessibilité d'Un@ Éditions réalisé par la société Koena en 2023. Transmis par Stéphanie Vincent, responsable d'Un@ Éditions. Celle-ci a autorisé le partage de ce document en annexes lors de l'entretien consultable en annexe 2.

koena

Rapport d'audit pour UN@ éditions

Date de la remise du rapport : 30/01/2024



Date	Description	Version du doc	Autrices/Auteurs
03/01/2024	Initialisation du document	1.0	Koena (ASH)

Table des matières

1. Contexte.....	3
1.1. Origine de la demande.....	3
1.2. Méthodologie.....	4
1.3. Livrables.....	4
1.4. Échantillon audité.....	5
2. Conformité et accessibilité du site.....	8
2.1. Conformité au RGAA.....	8
2.2. Niveau d'accès au site web pour les personnes handicapées.....	11
3. Synthèse technique par thématique.....	13
3.1. Images.....	13
3.2. Cadres.....	15
3.3. Couleurs.....	16
3.4. Multimédia.....	18
3.5. Tableaux.....	20
3.6. Liens.....	21
3.7. Scripts.....	23
3.8. Éléments obligatoires.....	29
3.9. Structuration de l'information.....	31
3.10. Présentation de l'information.....	33
3.11. Formulaire.....	36
3.12. Navigation.....	39
3.13. Consultation.....	41
4. Conclusion : avis de l'auditrice.....	42
5. Prochaines étapes.....	43

1. Contexte

1.1. Origine de la demande

UN@ éditions fait partie des organisations entrant dans le champ d'application de l'[article 47 de la loi handicap](#)¹ mise à jour en mars 2023 et qui définit une obligation d'accessibilité numérique. Cette loi est une transposition en droit français de la [Directive européenne Accessibilité web de 2016](#)² et de la [Directive européenne European Accessibility Act](#)³. Elle est entrée pleinement en vigueur le 23 septembre 2020 selon les termes du [décret RGAA](#)⁴, et s'applique désormais aussi bien au secteur public, qu'au secteur privé à but non-lucratif et qu'aux entreprises privées de plus de 250 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Pour mémoire, l'accessibilité numérique signifie que les sites web, technologies et outils sont **conçus et développés** de manière à ce que les personnes handicapées puissent les utiliser. Plus précisément qu'elles peuvent **percevoir, comprendre, naviguer, interagir et contribuer**. L'accessibilité numérique bénéficie aussi à d'autres, notamment les **seniors** dont les capacités peuvent diminuer avec l'âge.

L'accessibilité numérique concerne tous les types de handicap affectant l'accès au numérique, notamment les handicaps visuels, auditifs, physiques, de parole, cognitifs et neurologiques⁵.

Le UN@ éditions a sollicité Koena pour [<accompagner la refonte en amont, avec la vérification des premières maquettes, la participation à la réunion de cadrage pour préciser les attentes en matière d'accessibilité et vérifier le niveau d'accessibilité d'une première maquette intégrée sur la base d'une URL>](#).

Le niveau d'accessibilité a été mesuré suite à un audit reposant sur le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA version 4.1.2), conformément à la législation en vigueur.

1 https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000047293300/2023-03-11 [dernière consultation le 09/03/2023]

2 Directive (UE) 2016/2102 du Parlement Européen et du Conseil du 26 octobre 2016 : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32016L2102> [dernière consultation le 02/11/2021]

3 Directive (UE) 2019/882 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2019 relative aux exigences en matière d'accessibilité applicables aux produits et services : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32019L0882&from=EN> [dernière consultation le 04/04/2023]

4 Décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038811937/> [dernière consultation le 02/11/2021]

5 Voir la définition en anglais sur le site de l'initiative pour l'accessibilité du Web (WAI) du W3C : <https://url.koena.net/def-a11y>

1.2. Méthodologie

L'audit a été réalisé conformément aux recommandations internationales WCAG-EM⁶. Il a été réalisé en 5 étapes :

1. Définition du périmètre d'évaluation,
2. Exploration du site pour identifier les pages web pertinentes dans le contexte de l'audit,
3. Sélection d'un échantillon représentatif des contenus, fonctionnalités et processus du site, en lien avec le responsable du projet côté client (Stéphanie Vincent) ayant validé l'échantillon proposé par Koena ;
4. Audit de chaque page au regard des critères des 106 critères du RGAA 4.1.2 ;
5. Rédaction du rapport d'audit et préparation de la réunion de restitution.

L'audit a été effectué pour le site <https://una-editions.fr/>. Il a été réalisé par Aude-Sophie HERVAS, sous la supervision de Carsten MEYER, au moyen de l'utilisation de navigateurs web et d'outils spécialisés. Des tests de restitution ont également été faits conformément à l'environnement de test préconisé par le RGAA 4.1.2⁷.

L'audit a porté sur un échantillon de 19 pages pour l'ensemble des 106 critères du RGAA 4.1.2.

Le RGAA 4.1.2 est consultable à l'adresse suivante : <https://accessibilite.numerique.gouv.fr/>

1.3. Livrables

Le présent rapport accompagne le relevé d'audit livré au format tableur (ODS) et imprimable (PDF).

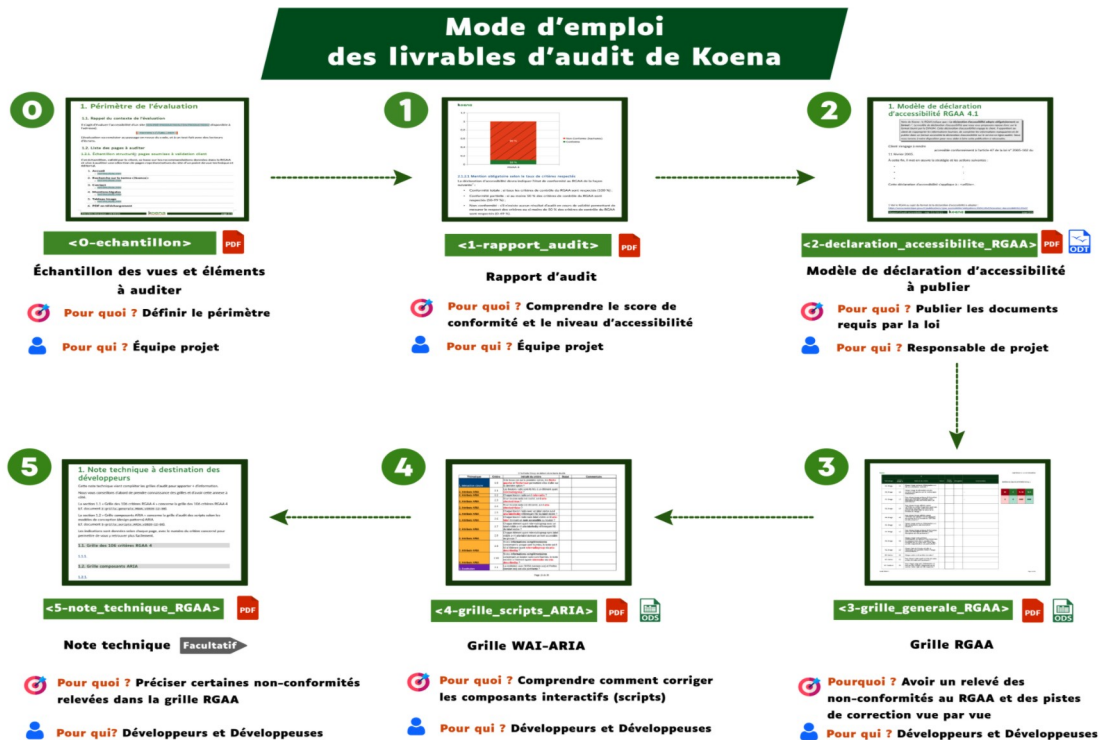
Les documents suivants vous sont envoyés :

- L'échantillon préalablement validé : [0-echantillon.pdf](#)
- Le présent rapport d'audit : [1-rapport_audit_RGAA.pdf](#)
- Un modèle de déclaration d'accessibilité suite à l'audit : [2-declaration_accessibilite_RGAA.pdf](#)
- La grille d'audit générale analysant l'échantillon sélectionné au regard des 106 critères du RGAA 4.1.2 :
 - [3-grille_generale_RGAA.pdf](#)
 - [3-grille_generale_RGAA.ods](#) (tableur)

⁶ Voir en anglais sur le site du W3C : <https://url.koena.net/wcag-em>

⁷ Voir <https://accessibilite.numerique.gouv.fr/>

- La grille analysant les composants interactifs (scripts) pour vérifier leur compatibilité avec les technologies d'assistance, notamment la technologie, ses fonctionnalités et ses usages⁸ :
 - 4-grille_scripts_ARIA.pdf
 - 4-grille_scripts_ARIA.ods (tableur)
- Une note à destination des développeurs et accompagnant la lecture des grilles d'audit : 5-note_technique_RGAA.pdf



1.4. Échantillon audité

1.4.1. Échantillon structuré

Cet échantillon, validé par le client, se base sur les recommandations données dans le RGAA et vise à auditer une sélection de pages représentatives du site d'un point de vue technique et éditorial.

- *Accueil*
 - <https://una-editions.fr/>
- *Mentions légales*
 - <https://una-editions.fr/mentions-legales/>

⁸ Voir le glossaire du RGAA au sujet de la compatibilité avec les technologies d'assistance :

<https://accessibilite.numerique.gouv.fr/methode/glossaire/#compatible-avec-les-technologies-d-assistance>

- *Accessibilité*
 - *à venir*
- *Plan du site*
 - <https://una-editions.fr/plan-du-site/>
- *Qui sommes-nous ?*
 - <https://una-editions.fr/consortium/>
- *édition en ligne*
 - <https://una-editions.fr/en-ligne/>
- *Collections*
 - <https://una-editions.fr/collections/>
- *Collection / Dan@*
 - <https://una-editions.fr/dana/>
- *Collection Dan@ > publication exploitation minière*
 - <https://una-editions.fr/exploitation-miniére-dans-le-sud-ouest/>
- *Collection > Dissidences*
 - <https://una-editions.fr/dissidences-disidencias/>
- *Auteurs*
 - <https://una-editions.fr/auteurs/>
- *Fiche auteur*
 - <https://una-editions.fr/auteurs/emmanuelle-meunier/>
- *Fonctionnement*
 - <https://una-editions.fr/processus/>
- *Proposer un manuscrit*
 - <https://una-editions.fr/proposer-un-manuscrit/>
- *Recherche / page de résultats Maison*
 - <https://una-editions.fr/?s=maison>
- *Autour d'Alésia • Introduction*
 - <https://una-editions.fr/autour-alesia-introduction/>
- *Bulair de St Valier*
 - <https://una-editions.fr/conventions-adoptees-pour-ledition/>

1.4.2. Échantillon pris au hasard

En plus de l'échantillon structuré, le RGAA recommande de compléter l'échantillon avec des pages prises au hasard et devant représenter au moins 10 % de l'échantillon structuré⁹. Nous avons donc sélectionné les 2 pages supplémentaires suivantes, sans consultation du client.

- UN@ Éditions - les PULim font partie du consortium UN@
 - <https://una-editions.fr/presses-universitaires-de-limoges/>
- UN@ Éditions - licences
 - <https://una-editions.fr/licences/>

⁹ Voir le RGAA à la section « Échantillon » : <https://accessibilite.numerique.gouv.fr/obligations/evaluation-conformite/#echantillon>

2. Conformité et accessibilité du site

2.1. Conformité au RGAA

Le niveau requis au niveau européen¹⁰ et français¹¹ est basé sur le niveau double A (AA) du standard européen EN 301 549 et des règles internationales WCAG 2.1.

La version 4.1.2 du RGAA n'a conservé que les critères d'accessibilité rendus obligatoires par la loi, sans plus distinguer les niveaux simple A (A) et double A (AA).

Il est donc nécessaire désormais de remplir 100 % des critères applicables à votre contexte, parmi les 106 existants dans le RGAA 4.1.2.

Le RGAA distingue 2 taux de conformité.

Un **taux moyen** et un **taux de critères respectés** sur l'ensemble des pages testées.

Prenons un exemple pour mieux comprendre le calcul de ces 2 scores.

Soit un site avec un échantillon de 10 pages auditées :

- Page 1 : 0 % des critères respectés ;
- Pages 2 à 10 : 100 % des critères respectés.

Les 2 scores s'obtiennent de la façon suivante :

- Niveau moyen de conformité du site : 90 %. Il s'agit de la moyenne du score obtenu sur chaque page auditée ;
- Pourcentage de critères respectés : 0 %. Il s'agit du nombre de critères respectés sur l'ensemble des pages. Il suffit qu'un critère soit non-conforme sur une page pour qu'il soit compté comme invalidé complètement.

2.1.1. Taux moyen de conformité

Selon notre audit, **le service en ligne atteint un taux de conformité moyen de 59 %** du Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA).

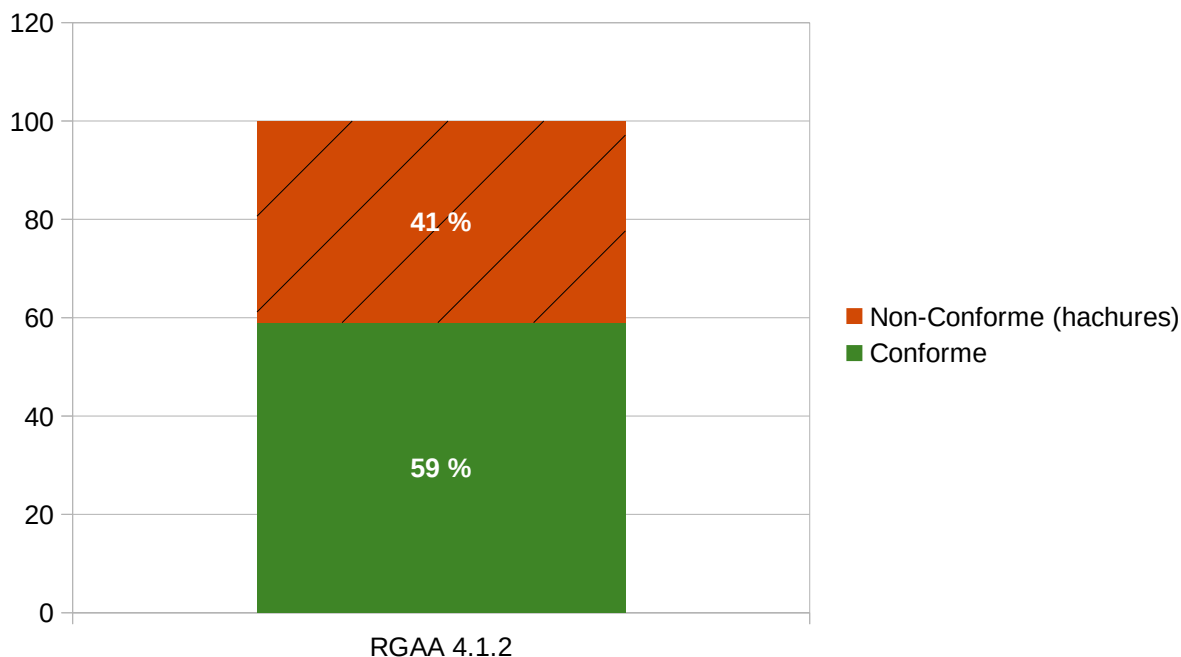
Le niveau moyen de conformité global, toutes pages confondues, est le suivant :

- ➔ **59 %** des critères du RGAA 4.1.2 sont conformes ;
- ➔ **41 %** des critères du RGAA 4.1.2 sont non-conformes.

10 Voir la directive européenne du 26 octobre 2016 : <https://url.koena.net/eur2016>

11 Voir sur Légifrance l'article 47 de la loi 2005-102 du 11 février 2005, mis à jour le 7 septembre 2018 : <https://url.koena.net/art47>

Nous obtenons ce score en faisant la moyenne du taux de conformité de chaque page de l'échantillon.



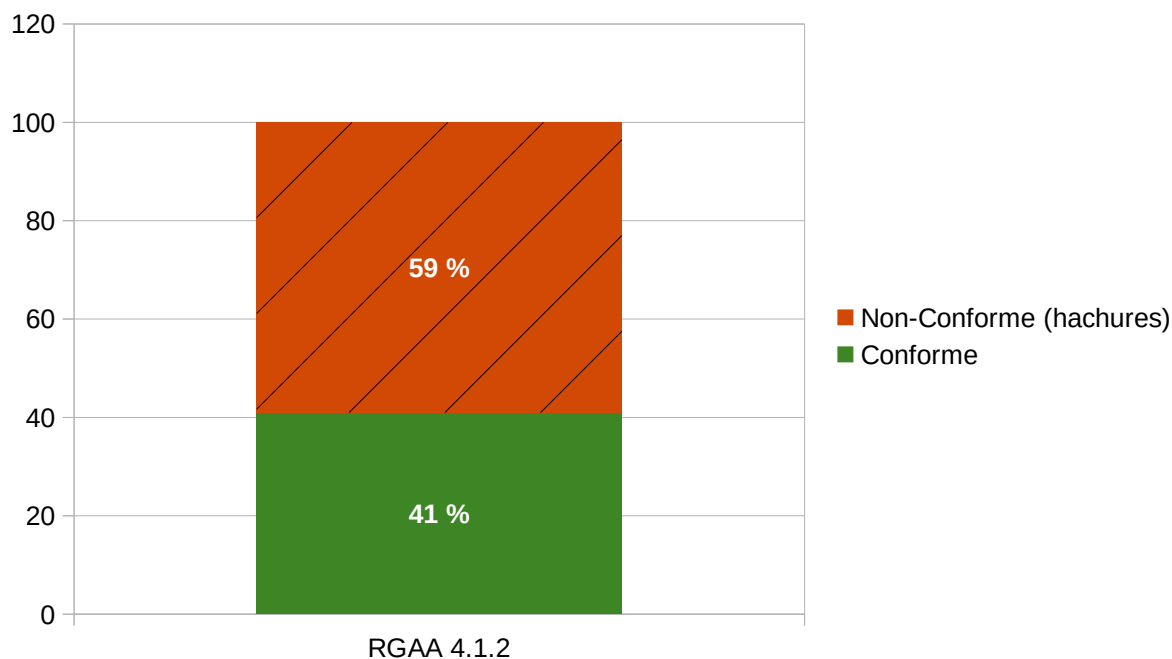
2.1.2. Taux de critères respectés

Selon notre audit, **le service en ligne atteint un taux de critères respectés de 41 %, et n'est donc pas conforme actuellement à l'obligation légale de respect du RGAA.**

Le taux de critères respectés sur l'ensemble de l'échantillon est le suivant :

- ➔ **41 %** des critères du RGAA 4.1.2 sont conformes ;
- ➔ **59 %** des critères du RGAA 4.1.2 sont non-conformes.

Nous obtenons ce score en vérifiant les critères applicables qui n'ont aucune non-conformité sur la totalité des pages de l'échantillon audité. Il suffit que le critère soit non-conforme sur 1 seule page pour qu'il soit comptabilisé comme non-conforme selon les modalités de calcul retenues par la DINUM.



2.1.2.1 Mention obligatoire selon le taux de critères respectés

La déclaration d'accessibilité devra indiquer l'état de conformité au RGAA de la façon suivante¹² :

- Conformité totale : si tous les critères de contrôle du RGAA sont respectés (100 %) ;
- Conformité partielle : si au moins 50 % des critères de contrôle du RGAA sont respectés (50-99 %) ;
- Non-conformité : s'il n'existe aucun résultat d'audit en cours de validité permettant de mesurer le respect des critères ou si moins de 50 % des critères de contrôle du RGAA sont respectés (0-49 %).

La mention applicable dans votre cas sera la suivante :

« **Accessibilité : non conforme** ».

Cette mention devra être cliquable et renvoyer vers la déclaration d'accessibilité.

Le niveau de conformité, quel que soit le mode de calcul, donne une indication du travail à mener, mais pas du niveau d'accessibilité réelle. En effet, une même non-conformité peut avoir un impact plus ou moins important sur l'accès aux contenus et fonctionnalités du site pour les utilisateurs en situation de handicap.

¹² Voir le RGAA en ligne, section « Mentions et pages obligatoires » : <https://accessibilite.numerique.gouv.fr/obligations/mentions-et-pages-obligatoires/>

2.1.3. Limites liées aux scores de conformité

Le consortium international W3C qui coordonne et gère les règles internationales d'accessibilité a clairement posé les limites d'une approche fondée seulement sur les scores de conformité.

Bien que les scores fournissent un indicateur numérique qui aide à communiquer sur les évolutions dans le temps, il n'existe pas de métrique unique connu qui permette de rendre compte du sujet avec la fiabilité, la précision et le côté pratique nécessaires. En fait, les scores peuvent induire en erreur et ne fournissent pas suffisamment de contexte et d'information pour comprendre l'accessibilité réelle d'un site web. Pour cette raison et bien d'autres, WCAG 2.0 ne fournit pas de modèle de notation. Un rapport de recherche du W3C sur la mesure de l'accessibilité web fournit davantage d'éléments sur les recherches en cours, les différentes approches et les limites des indicateurs de mesures qui vont au-delà du périmètre du présent document. Lorsqu'un score est fourni, il est essentiel que l'approche de notation soit documentée et rendue disponible au responsable de l'évaluation en même temps que le rapport, pour faciliter la transparence et la reproductibilité.

Source : WCAG-EM, section « Provide an Aggregated Score »¹³

Pour cette raison, nous vous proposons dans la section suivante notre appréciation quant à l'accessibilité réelle de votre site web, compte tenu de votre contexte, et en nous basant sur notre expérience.

2.2. Niveau d'accès au site web pour les personnes handicapées

Si la conformité sert à mesurer l'écart par rapport à un standard dans une version précise, la notion d'accessibilité vise quant à elle la levée des barrières pour permettre l'usage et la participation.

Or, si les méthodologies classiques d'audit ne permettent pas cette mesure, des travaux en cours sur la future version 3 des règles internationales WCAG tentent de mieux évaluer l'accessibilité en introduisant le concept d'erreur critique.

Une erreur critique est un problème d'accessibilité qui arrête un utilisateur et l'empêche mener à son terme un processus.

13 Voir en ligne : <https://www.w3.org/TR/WCAG-EM/#step5d> [24/11/2020]

Pour citer WCAG 3¹⁴ : « les erreurs critiques peuvent inclure :

- des éléments qui empêcheront un utilisateur d'accomplir une tâche si ces éléments se trouvent n'importe où sur la vue (exemples : flashes, piège au clavier, audio sans pause) ;
- des erreurs qui, quand elles sont situées au sein d'un processus impliquent que le processus ne peut pas être mené à son terme (exemple : un bouton de soumission ne se trouvant pas dans l'ordre de tabulation) ;
- des erreurs qui, quand elles sont agrégées au sein d'une vue ou à travers un processus, provoquent des échecs (exemple : un langage confus, ambigu utilisé dans une large proportion). »

Nous avons ajouté à notre grille d'audit une colonne « erreur critique » et avons pointé les non-conformités qui selon nous entraînent dans cette catégorie, au regard du contexte.

Or, sur les 384 non-conformités relevées lors de votre audit, nous avons estimé que 120 d'entre elles étaient des erreurs critiques, soit 31 %.

Nous pouvons notamment citer :

- Une prise de focus non visible
- Des fenêtres modales non structurées comme telles
- Un outil d'accessibilité qui n'est plus atteignable au clavier lorsque l'on remonte la page
- Des carrousels ou des textes dont le mouvement automatique ne peut être stoppé
- Des champs de saisie sans intitulé visible, ni indication de champ obligatoire en amont du formulaire, ni indication de format attendu (e-mail par exemple)
- Des ratios de contrastes insuffisants sur les textes et éléments de navigation

Pour un aperçu complet des non-conformités relevées pendant l'audit, vous pouvez vous reporter au document <3-grille_generale_RGAA>.

14 Voir la définition donnée dans la version « Working Draft » des WCAG 3 : <https://www.w3.org/TR/wcag-3.0/#dfn-critical-error> [Consulté le 22/10/2021]

3. Synthèse technique par thématique

Cette partie synthétise le relevé des non-conformités identifié sur chacune des pages de l'échantillon, en fonction des 13 thématiques du RGAA.

Pour le détail, se reporter aux relevés des non-conformités fournis via les 2 grilles d'audit :

1. Grille d'audit des 106 critères du RGAA :
`3-grille_generale_RGAA` ;
2. Grille d'analyse de l'usage et de la restitution des composants interactifs :
`4-grille_scripts_ARIA`.

Attention : le relevé des non-conformités dans la grille générale RGAA ne fait pas un relevé exhaustif des non-conformités sur une page. L'auditeur ou l'auditrice a en charge de rapporter des **preuves d'audit**, et donc de donner des exemples concrets de non-conformités trouvées sur la vue auditée. Ces preuves d'audit servent à identifier et à éventuellement reproduire les problèmes relevés en vue de leur correction. Il revient ensuite aux personnes chargées des corrections de vérifier que la non-conformité a été corrigée sur l'ensemble des éléments pertinents sur la vue, et au-delà sur l'ensemble du service numérique concerné par l'audit.

3.1. Images

Donner à chaque image porteuse d'information une alternative textuelle pertinente et une description détaillée si nécessaire. Lier les légendes à leurs images. Remplacer les images textes par du texte stylé lorsque c'est possible.



Axes de progression

- Toutes les images possèdent une bulle d'information structurée en `role="alert"`. Nous vous recommandons donc de les supprimer
En effet certaines images sont décoratives et devront avoir un `alt` vide et ne pas avoir d'alerte afin de ne pas être restituées aux technologies d'assistance. Figure 1
- Les images des logos ont souvent une alternative "logo XXX", le terme "logo" n'est pas nécessaire car redondant avec le terme "graphique" restitué par les synthèses vocales (NVDA notamment).
- Les images des couvertures agrandies présentes dans les

fenêtres modales devront avoir une alternative pertinente. L'élément déclencheur de la modale (couverture de livre par exemple) devra être un bouton avec un intitulé pertinent donné par un `title` ou `aria-label="zoom sur l'image de la couverture de la publication xxx"`. Ainsi les personnes aveugles pourront passer cet élément.

- L'image du programme est une image complexe. Vous pourriez ajouter une description détaillée adjacente accessible ou ajouter un lien ou un bouton adjacent permettant d'accéder à la description détaillée. Figure 3



Bonnes pratiques relevées

- L'image légendée de l'Oppidum du Mont Auxois est bien structuré dans une balise `<figure>` avec une légende présente dans la balise `<figcaption>`. Il faudra ajouter `role="group"` sur la balise `<figure>` (et supprimer l'info-bulle). Figure 2
- La majorité des pictos de décoration ont `aria-hidden="true"` : très bonne pratique.



Figure 1: image décorative



Figure 2: image avec légende

LUNDI 28 FEVRIER 2022

14h : Accueil des participants. Présentation
 14h30 : Ariane Avigné (Docteur en philosophie) : "Jaromir Hladik y la imaginación política: disentir del tiempo para crear un mundo otro".
 14h55: María Paz Guerrero (Université de Saragosse): "Antonin Artaud: un cuerpo que grita" (-)
 15h20: Leonardo Serrano (Université de Pau): "La eterna cadencia de la crónica en América latina: armonías literarias de antología" (-)
 15h45: Questions, pause.
 16h25: Michal Obszyński (Université de Varsovie): "Les manifestes (2021) d'Édouard Glissant et Patrick Chamoiseau : entre l'utopie, l'anti-impérialisme et la révolte contre le néocolonialisme contemporain"
 16h50: Marielle Nicolas (Université de Pau): Por una ética de la cooperación: la 'insurgencia discursiva' de la antropóloga argentina Rita Laura Segato".
 17h15 : Questions, débat.
 17h35: Fin de la première séance.
 19h00-20h30 : Rencontre publique exceptionnelle avec l'écrivain argentin Martín Caparrós, autour de son œuvre et de son dernier ouvrage : *Námérica* (Random House, 2021). Animée par Corinne Ferrero.

MARDI 01 MARS 2022

9h00 : Antonino Sorci (Université Sorbonne-Nouvelle Paris III): "La nouvelle raison de la théorie narrative : néolibéralisme et narrativité"
 9h25: Corinne Ferrero (Université de Pau): "Répliquer au désastre: expériences po/éthiques au bord de l'abîme."
 09h50 : Benoît Monginot (Université de Turin) : "Écritures sauvages et crise écologique : résistances poétiques et philosophiques"
 10h15 : Questions, pause.
 10h55: Alfredo Saldaña (Université de Saragosse): "Literatura y desplazamiento"
 11h20: Borja Cortés (Université de Saragosse): "Identidades disidentes en la literatura de Pierre Klossowski"
 11h45: Questions
 12h05 Fin de la séance. Repas de midi.

14h30 : Conférence exceptionnelle : Pierre Dardot (Université de Paris X Nanterre) : « L'imaginaire du commun ».
 15h30 : Ester Jordana (Université de Saragosse): "Ecoliberalismo y ecofascismo: la resiliencia frente al colapso"
 15h55: Adrián Almazán (Docteur en philosophie, activiste éco-social): "No basta con mirar arriba. Ficción, praxis e imaginación en la era de la comunicación política"
 16h20: Questions, pause.
 16h50: Luis Arenas (Université de Valence): "Less is enough, o de la utopía de una lujosa pobreza"
 17h15: Francisco José Martínez (Université Nationale d'Éducation à Distance) "Pensar el futuro: hacia un nuevo sentido común"
 17h40: Questions-débat.
 18h00: fin de la séance.
 20h30 : Diner.

DIS
 ISEN
 CEN

MERCREDI 02 MARS 2022

9h00: José Luis López de Lizaga (Université de Saragosse): "Calvino y nosotros. Hartmut Rosa sobre el motor cultural de la aceleración social".
 9h25: Juan Manuel Aragüés (Université de Saragosse): "El imperativo (po)ético de la multitud"
 09h50: Julien Canavera (Université de Saragosse): "Sartre o Lerdon. Notas sobre una posible reconciliación del marxismo con la subjetividad"
 10h15: Jorge León (Université de Saragosse): "No Future (for chrono-pessimism): post-apocalipsis y principio desesperanza para un proyecto político sin historia, conciencia, narración ni sujeto."
 10h40: Questions. Pause. (questions: 20 mn + pause 20 min)
 11h20: Conférence de clôture: Amador Fernández Savater: « Fugas de la razón apocalíptica ».
 12h20: fin de la séance et du colloque.

Martín Caparrós (1957, Buenos Aires) est écrivain, journaliste, essayiste, et cultive depuis de nombreuses années le plus sudaméricain des genres (littéraires), celui de la chronique, devenu sous la plume de l'auteur et arpenteur du monde contemporain, un puissant contre-récit aux multiples modulations (journal, enquête, chronique-témoignage, essai, « chronique à penser » ou « subjectivantes »), et un acte de foi renouvelé dans la force de l'écriture.
 Auteur d'une trentaine d'ouvrages (traduits dans de nombreux pays, dont le nôtre), dont les romans *Valfierno* (Prix Planeta, 2004), *A quien corresponda* (2008), *Los Living* (Prix Herralde, 2011), *Echeverría* (2016), *Todo por la patria* (2018), *Sinfín* (2020) ; les recueils de chroniques *Larga distancia* (1992), *El interior* (2006), *Una Luna* (2009), *Contra el cambio* (2010) ; et plus récemment encore les formidables essais-chroniques : *El hambre* (2014 et 2021, traduit en français : *La faim*, Buchet-Castel, 2015) et *Námérica* (Random House, 2021).
 Collaborateur régulier de nombreux médias d'informations (El País, The New York Times, etc.), l'auteur publie également sur son site de nombreux textes et chroniques : <https://chachara.org/>

LES AUTEURS-CONFÉRENCIERS INVITÉS

Figure 3: image complexe qui pourrait avoir une description détaillée

3.2. Cadres

Donner à chaque iframe un titre pertinent.



Bonnes pratiques relevées

- Un titre pertinent est présent sur chaque `<iframe>` (Vimeo, Recaptcha)



Axes de progression

- Présence d'attributs de présentation sur les `<iframe>`. Par exemple `frameborder`, `width` et `height`.

Pour mémoire : Supprimer les attributs `align`, `alink`, `background`, `bgcolor`, `border`, `cellpadding`, `cellspacing`, `char`, `charoff`, `clear`, `compact`, `color`, `frameborder`, `hspace`, `link`, `marginheight`, `marginwidth`, `text`, `valign`, `vlink`, `vspace`, `size`, `width` et `height` supprimer les balises `<blink>`, `<center>`, ``, `<marquee>`, `<s>`, `<strike>`, `<tt>`, `<big>` et utiliser exclusivement CSS pour la mise en forme

3.3. Couleurs

Ne pas donner l'information uniquement par la couleur et utiliser des contrastes de couleurs suffisamment élevés.



Axes de progression

- Le ratio de contraste de certains éléments ne sont pas suffisants. Vous pourriez vous aider de l'outil [Contrast Finder](#) afin de trouver des combinaisons de couleurs valides :
 - les éléments graphiques ; ratio minimum de 3:1 : les boutons œil sur les images de livres et les boutons "diapo suivante" ne sont pas assez contrastés. Figure 5 et 6
 - Certains textes en orange sur fond blanc ou en blanc sur fond vert ne sont pas assez contrastés : minimum de 4,5:1 requis. Figure 7



Bonnes pratiques relevées

- L'information est parfois bien donnée par la couleur et par la forme. (il faudra toutefois que le contraste de l'orange et du blanc soit de 4,5:1 minimum – il est de 2,5:1). Figure 4



Figure 4: information donnée par la couleur et par la forme. Mais le contraste n'est pas suffisant

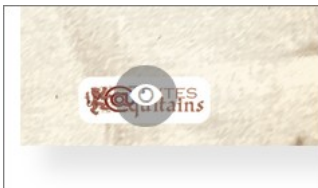


Figure 5: élément graphique pas assez contrasté

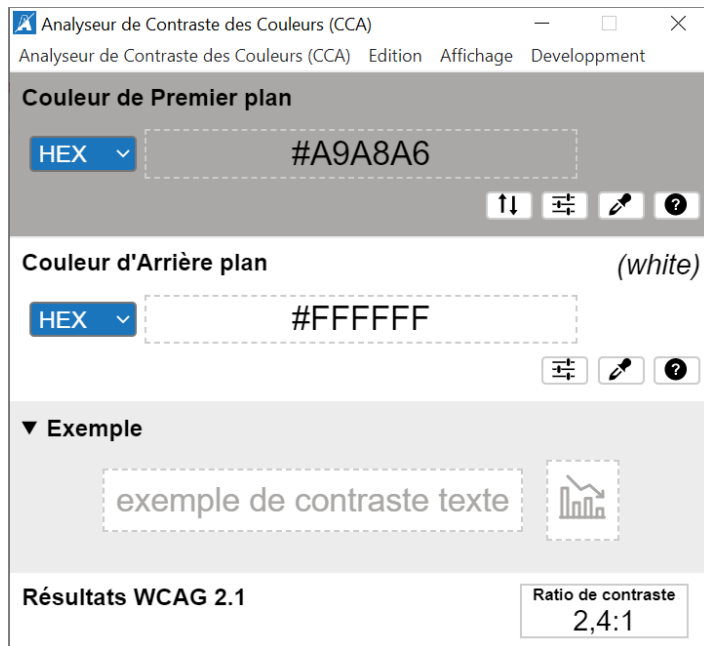


Figure 6: analyseur de contraste du bouton œil en blanc sur fond gris clair

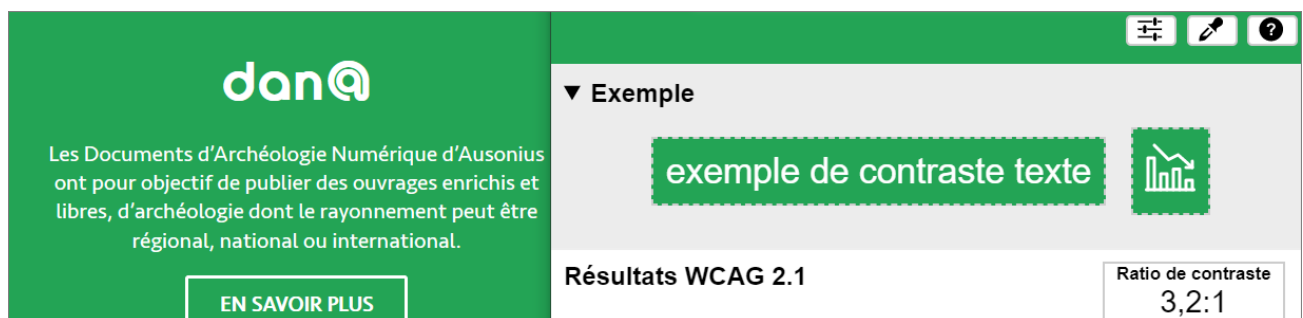


Figure 7: texte blanc sur fond vert : ratio de 3,2:1

3.4. Multimédia

Pour chaque média temporel, prévoir si nécessaire : une transcription textuelle, des sous-titres synchronisés et une audiodescription synchronisée. Pour chaque média non temporel, prévoir une alternative textuelle pertinente. Les sons de plus de 3 secondes déclenchés automatiquement doivent être contrôlables. Rendre possible le contrôle de la consultation de chaque média temporel et non-temporel au clavier et par tout dispositif de pointage. S'assurer de la compatibilité du lecteur multimédia avec les technologies d'assistance.



Axes de progression

- Chaque vidéo devra être clairement identifiable dans le texte adjacent. Figures 8 et 9
- Une transcription textuelle et des sous-titres pertinents devront être disponibles.



Bonnes pratiques relevées

- La vidéo sur Vimeo possède des sous-titres en anglais pertinents

Tuto [juin 2020] Comment consulter une publication sur la plateforme UN@ éditions ?

The screenshot shows a video player interface. At the top, there's a title bar with 'Creative Commons' and 'Hypothesis' logos. Below that, the website header for 'UN@ éditions' is visible, featuring the logo and text: 'Universités Nouvelle-Aquitaine éditions', 'Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine', 'Presses Universitaires de Bordeaux', 'Presses Universitaires de Limoges', and 'Presses Universitaires de Pau et des Pays de l'Adour'. The main content area shows a navigation bar with tabs: 'accueil - consortium', 'consortium', 'en ligne', 'en préparation', 'processus technique', and 'en un clic'. Below the navigation, the heading 'Le consortium UN@ éditions' is followed by a paragraph of text starting with 'Les universités, notamment celles qui œuvrent dans le champ des sciences humaines et sociales, sont aujourd'hui interrogées dans leur capacité à élargir leurs modes de transmission des savoirs qu'elles produisent. Il en va de la diffusion des connaissances auprès d'un public élargi ; en effet les chercheurs de nouvelle génération sont désormais aussi bien consommateurs que producteurs de données nativement numériques, ils sont demandeurs de trouver facilement en ligne toute l'information dont ils ont besoin, et à pouvoir l'utiliser sans barrière technique ou juridique.' Below this, there's a quote: 'Cette démarche concerne au premier chef les presses universitaires qui, au niveau national, "doivent pouvoir diffuser de façon rapide, transparente et complète les résultats à tous les citoyens" (extrait du discours sur la science ouverte, de F. Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation)'. Further down, it mentions 'C'est dans ce contexte que l'Université Bordeaux Montaigne, la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, l'UMR Ausonius, les universités de Limoges et de Pau-Pays de l'Adour, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles et la Région Nouvelle-Aquitaine, ont souhaité lancer une réflexion sur les presses universitaires de la nouvelle région.' At the bottom, there's a video player control bar showing '0:17 / 4:00' and various icons for play, volume, and full screen.

Figure 8: Tuto vidéo UN@ éditions

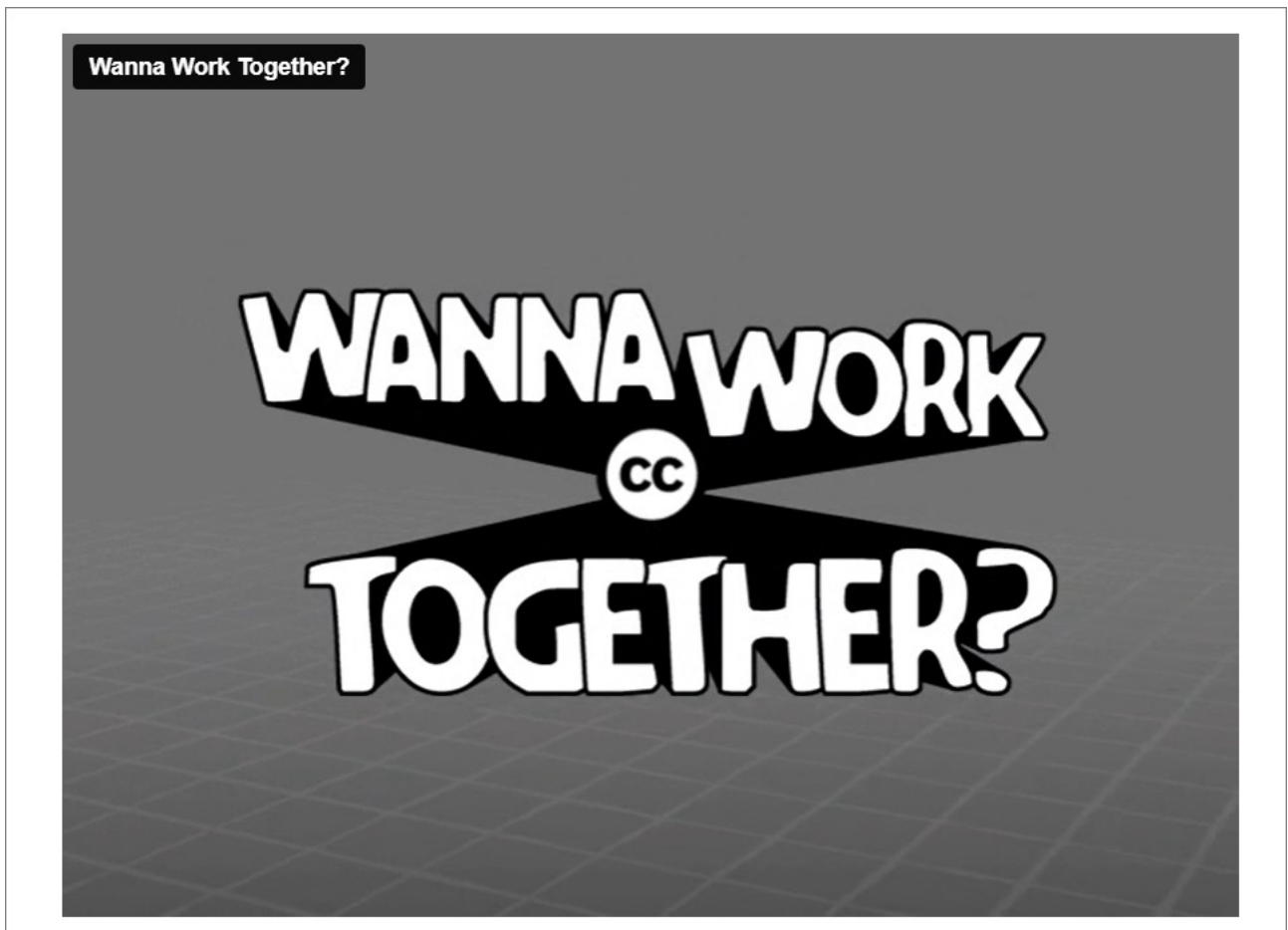


Figure 9: Vidéo Vimeo de la license creative commons

3.5. Tableaux

Donner à chaque tableau de données complexe, un résumé et un titre pertinent. Identifier clairement les cellules d'en-tête. Utiliser un mécanisme pertinent pour lier les cellules de données aux cellules d'en-tête. Pour chaque tableau de mise en forme, veiller à sa bonne linéarisation.



Axes de progression

- Présence d'en-têtes de colonnes non déclarés en tant que tels sur les tableaux. Remplacer les balises `<td>` par des balises d'en-têtes `<th>`. Figure 10
- Certains tableaux qui n'ont pas d'entêtes de colonnes ou de lignes sont des tableaux de présentation. Un `role="presentation"` est alors nécessaire sur la balise `<table>`. Figure 11



Bonnes pratiques relevées

- Le contenu linéarisé sur le tableau de présentation est compréhensible.

Numéro d'article du titre de la série	Numéro de la série	Nom des bulles	Articles
(5)	-1. -	Bulles A et AM,	articles (6) à (13)

Figure 10: Tableau dont les entêtes de colonnes ne sont pas déclarés avec <th>

[f. 32r] \Casideroqua ¹ ./ Et primo in quadam bulla cotata per litteram A continetur qualiter <i>Na Rricartz de Roudil</i> , etc.	[f. 69r] \In baylivia de <i>Borlencx</i> ³ , Quasideroca./ Item plus, in quadam alia bulla cotata per AM continetur qualiter <i>Na Ricartz de Roudil</i> , etc.
---	---

Figure 11: tableau de présentation

3.6. Liens

Chaque lien doit avoir un intitulé. L'intitulé du lien doit être explicite, en tenant compte de son contexte.



Axes de progression

- Du fait des infobulles en `role="alert"` présentes sur les images, certains liens ne sont pas explicites. Nous recommandons donc de les supprimer et d'ajouter un `title` si vous le souhaitez. Par exemple sur le 1^{er} lien image de l'UN@, remplacer l'alternative par "UN@ l'édition en libre accès, Université Nouvelle Aquitaine éditions" et supprimer l'infobulle inutile. Figure 12
- De plus certains liens sur les images des publications par exemple, devraient être des boutons puisqu'ils ouvrent une fenêtre modale avec l'image agrandie. Ces images ont également une info-bulle non pertinente "Accès à la publication La clameur des campagnes", alors que l'élément ouvre une modale. Pour éviter toute confusion, supprimer ces infobulles et ajouter une alternative pertinente à l'image : "zoom sur la couverture

agrandie de la publication La clameur des campagnes". Figure 15

- Présence de liens sans intitulé. Par exemple les pictos lunettes sur la page 12 auditée ou bien les pictos flèche sur les notes en bas de page pour retourner dans le texte.
Un intitulé visuellement masqué leur donnera le nom accessible.
Figure 14



Figure 12: Logo lien de l'UN@

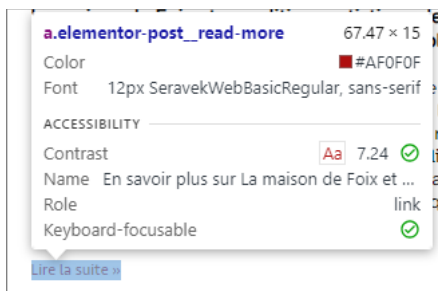


Figure 13: Le nom accessible ne reprend pas au moins l'intitulé visible



Figure 14: Lien sans intitulé

```
<div class="elementor-icon-wrapper">  
<a class="elementor-icon" href="https://una-editions.fr/bibliographie-mines/">  
<i aria-hidden="true" class="fas fa-glasses"></i>  
</a>  
</div>
```



Figure 15: Lien sur la couverture du livre qui ouvre une modale

3.7. Scripts

S'assurer de la compatibilité des scripts avec les technologies d'assistance. Donner si nécessaire une alternative pertinente aux scripts. Rendre possible le contrôle de chaque code script par le clavier et tout dispositif de pointage. Prévenir des changements de contexte. S'assurer de la bonne restitution des messages de statut par les technologies d'assistance.

Les scripts ont fait l'objet de tests sur 3 lecteurs d'écran :

- ➔ Jaws sur Windows
- ➔ NVDA sur Windows
- ➔ VoiceOver sur MacOS

Une grille dédiée à ces tests au lecteur d'écran a été renseignée. Nous donnerons ci-dessous une synthèse de nos résultats par composant.

Des modèles de conception existent dont il est possible de s'inspirer, bien que ce soit facultatif : <https://www.w3.org/WAI/ARIA/apg/patterns/>

Nous avons identifié plusieurs scripts présents sur le site.

3.7.1. Système ouvert/fermé – Disclosure



Axes de progression

- L'outil d'accessibilité manque de structure. Figure 16
 - L'information d'ouverture et de fermeture doit être présente avec les attributs `aria-expanded="true"` ou `"false"`.
 - Le bouton déclencheur devra être activable avec Entrée et Espace. Son nom accessible "ouvrir la barre d'outils" même quand le composant est ouvert, n'est pas pertinent.
 - De plus le bouton n'est pas accessible lors de la navigation en remontant la page.
 - Avec le texte agrandi, des problèmes d'affichage avec du texte tronqué apparaît. Figure 17
- Le menu de navigation est structuré en 7 liens dont certains ouvrent un sous menu. Ceux-ci devront donc être structurés en 2 éléments : le lien vers la page "Qui sommes-nous" et le picto bouton qui ouvrira le sous menu. L'attribut `aria-expanded` devra se positionner sur ce picto. Figure 18
- Le menu de navigation en responsive possède un élément déclencheur inséré en CSS. Il y a bien un nom accessible donné par l'`aria-label` mais qui n'est pas pertinent "Permuter le menu".
Afin que le picto soit conservé même les CSS désactivés, vous pourriez supprimer l'`aria-label` et ajouter un intitulé visuellement masqué, par exemple "menu de navigation". Figure 19



Bonnes pratiques relevées

- Les attributs `aria-expanded` sont parfois déjà présents comme sur le menu burger de navigation en responsive.



Figure 16: Outil d'accessibilité



Figure 17: Texte agrandi avec l'outil d' a11y = texte tronqué

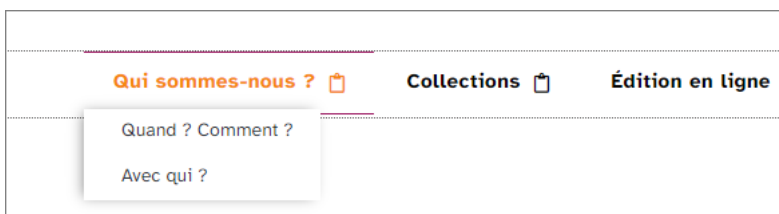


Figure 18: Menu de navigation

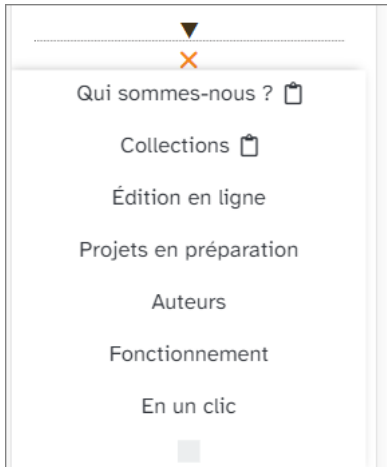


Figure 19: Menu burger en responsive

3.7.2. Fenêtre modale zoom d'image



Axes de progression

- Ces fenêtres doivent être structurées en dialog modale. Vous pouvez vous inspirer du Design Pattern [Dialog](#). Figure 20
- L'élément déclencheur doit être un `<button type="button">`, pas un lien, activable avec Entrée et Espace et posséder un `aria-label` ou `title` pertinent "zoom sur l'image de couverture de XXX" par exemple.
Il faudra également supprimer les bulles d'informations (Accès à l'ouvrage.... Par exemple) non pertinentes et qui créent de la confusion au survol à la souris, car en `role="alert"`.



Figure 20: Fenêtre zoom d'image

3.7.3. Carrousel



Axes de progression

- ➔ Le carrousel dans la section en ligne manque également de structure. Figure 21 :
 - Le mouvement automatique ne peut être arrêté.
 - Absence de structure de carrousel. Une restructuration complète est à prévoir.
 - Les puces de navigation ne sont pas atteignables au clavier.

En ligne



Les agglomérations dans le monde celtique et ses marges. Nouvelles approches et perspectives de recherche

En Europe tempérée, les premières villes apparaissent plus tardivement que dans le monde méditerranéen. Elles se développent dans des contextes différents sur les plans économiques et politiques et selon des dynamiques qui leur sont propres. On a longtemps pensé que les oppida, habitats fortifiés de hauteur, qui émergent à la fin du II^e s. a.C. représentaient les premières villes du domaine celtique (plus précisément laténien).

63



Figure 21: Carrousel section en ligne

3.8. Éléments obligatoires

Vérifier que chaque page Web a un code source valide selon le type de document, une balise `<title>` pertinente et une indication de langue par défaut (`<html lang=fr>`). Vérifier que les balises ne sont pas utilisées uniquement à des fins de présentation, que les changements de langues et de direction de sens de lecture sont indiqués.



Axes de progression

- Présence de paragraphes vides `<p></p>` qu'il sera nécessaire de supprimer et utiliser exclusivement `CSS` pour la mise en forme. Figure 22
- Les séparateurs devront également être structurés avec `CSS` et non pas dans une balise `<p>`. Figure 23
- Absence de signalement de changement de langue sur les éléments. Il faudra ajouter une balise `` (ou "es" pour espagnol par exemple) autour du/des mots en anglais.



Bonnes pratiques relevées

- Chaque page a un titre unique.
- L'indication de langue par défaut est présente

Risque de double br : 9
P vides : 54

Mentions légales

```
<p>  
<h4>  
INFORMATION ÉDITEUR  
<p>  
<p>  
<p>  
<p>  
<p>  
<p>  
<p>  
<p>  
Le site una-editions.fr est édité par :
```

Figure 22: paragraphes vides

3.9. Structuration de l'information

Structurer le contenu de façon cohérente avec des titres, des listes et des citations.
Structurer la page avec les balises <header>, <nav>, <main> et <footer>.



Axes de progression

- La zone d'entête doit être structurée dans la balise <header>
- La balise <nav> ne doit être structurée qu'autour de la navigation principale et secondaire. (pas sur l'outil de navigation par exemple)
- La structure des titres est souvent à revoir. Par exemple près du logo UN@ éditions, en haut des pages, les 4 Presses sont structurées en titre au lieu d'un simple paragraphe. Figure 24
Egalement certains titres sont parfois scindés en 2. Figure 29
- Présence de listes non structurées en tant que telles. Remplacer les balises <p> par une liste structurée de type .
Figures 25, 26, 27



Bonnes pratiques relevées

- Présence de nombreuses listes très bien structurées. Figure 28

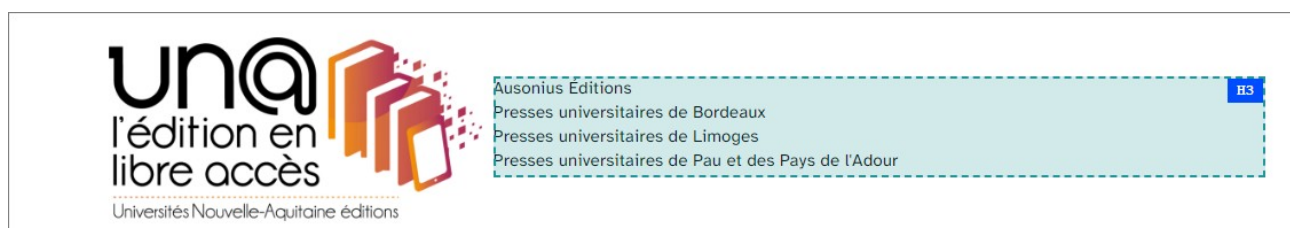


Figure 24: Titre <h3> non pertinent près du logo UN@ éditions

- [Ausonius Éditions](#) ([UBM-CNRS](#)) ;
- les [Presses universitaires de Bordeaux](#) (PUB) ([UBM](#)) ;
- les [Presses universitaires de Limoges](#) (PULIM) ([UNILIM](#)) ;
- les [Presses universitaires de Pau et des Pays de l'Adour](#) (PUPPA) ([UPPA](#)) ;
- la [Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine](#) (Publications de la MSHA) ([jusqu'en 2025](#)).

Figure 25: Liste simulée autour des presses



Figure 26: liste simulée autour des pictos des réseaux sociaux dans le contenu principal sur la page 1

```
<div class="elementor-social-icons-wrapper elementor-grid"> == 50
  <span class="elementor-grid-item">
    <a class="elementor-social-icon elementor-social-icon-facebook-f elementor-repeater-item-9758c9c" href="https://www.facebook.com/UNIVERSITES.DE.NOUVELLE.AQUITAINE.EDITIONS/?modal=admin_todo_tour" target="_blank"> </a>
  </span>
  <span class="elementor-grid-item"> </span>
  <span class="elementor-grid-item"> </span>
  <span class="elementor-grid-item"> </span>
</div>
```

Figure 27: copie de code des pictos ci dessus

```
<ul>
  • UN@ intègre le logiciel Hypothes.is par défaut dans tous ses articles. Cela permet à chacun d'annoter et de commenter ses lectures. Il sera possible sur demande des éditeurs scientifiques d'ouvrir des groupes de travail collaboratif et de partage des notes de travail.
  • Les SCD rappellent l'importance fondamentale d'une stratégie nationale en matière d'identifiants pour accompagner le signalement de la production scientifique. Dans ce sens, UN@ éditions incitera ses contributeurs à fournir un identifiant chercheur ou auteur (Id d'ORCID, IdHAL) et pourra les aider à lier ces identifiants pour plus de visibilité.
  • Les contenus additionnels peuvent être divers. Les éditeurs scientifiques peuvent choisir de les compléter au fil du temps. Cela concerne avant tout les bibliographies sous format Zotero déposées sur chaque page de l'article. Le lecteur pourra les exporter et les exploiter dans sa propre bibliothèque de recherche. Cela pourra s'accompagner d'une formation spécifique.
  La collection DAN@ (Documents d'Archéologie Numérique d'Ausonius) réalisée pour les éditions Ausonius, a pour objectif de publier des ouvrages d'archéologie où l'usage de l'illustration est nécessaire à la compréhension du propos. Sa mise en valeur par le biais du numérique est augmentée (visualisation globale, zoom, 3D, archivage).
  La plateforme offre également un service de traitement et dépôt d'annexes vidéos et audios. Une chaîne YouTube rattachée à celle de l'Université Bordeaux Montaigne est en cours de création.
</ul>
```

Figure 28: liste structurée

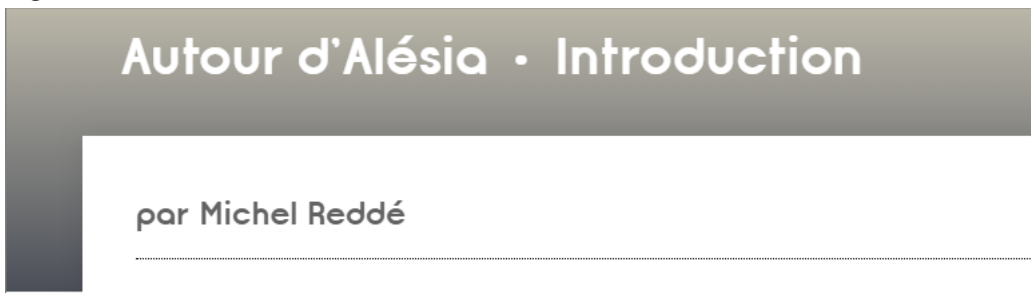


Figure 29: titre scindé en 2 <h2> mais qui pourrait être un <p>

3.10. Présentation de l'information

Utiliser des feuilles de styles pour contrôler la présentation de l'information. Les textes doivent rester lisibles et compréhensibles quand ils sont agrandis à 200 %, quand les CSS et les images sont désactivés. S'assurer que les liens sont correctement identifiables et que la prise de focus est visible. S'assurer que les textes cachés ont vocation à être ignorés par les technologies d'assistance et que l'information ne doit pas être donnée uniquement par la forme ou la position d'un élément. Éviter le défilement vertical pour une fenêtre ayant une hauteur de 256 pixels ou une largeur de 320 pixels. Les propriétés d'espacement du texte peuvent-elles être redéfinies par l'utilisateur sans perte de contenu ou de fonctionnalité. Les éléments s'affichant au survol doivent aussi s'afficher au focus et par tout dispositif de pointage et doivent pouvoir être contrôlés.



Axes de progression

- Absence de focus visible sur de nombreux éléments, dû parfois à un `outline : 0`.
Il est nécessaire de rétablir la visibilité de prise du focus sur tous les éléments interactifs dans toutes les pages du site, soit en ne dégradant pas l'outline par défaut du navigateur, soit en s'assurant qu'un style personnalisé est présent sur chaque élément concerné. Figure 32
- L'ensemble des éléments de l'outil accessibilité n'est pas visible en zoom 200 %. Le focus se déplace bien sur les dernières options, mais elles ne sont pas visibles.
- Les bulles d'informations qui s'ouvrent au survol d'images peuvent être survolables avec la souris, mais elles ne peuvent pas être masquées avec la touche Echap par exemple. Cela peut gêner la lecture d'éléments en se superposant à ceux-ci. Nous vous recommandons de supprimer toutes ces bulles d'informations qui provoquent de nombreuses non conformités. Figure 31
- L'information qui est donnée parfois par la couleur et la forme (orange souligné) doit également donner l'information dans le code avec un `aria-current="true"` par exemple. Figure 30
- Certains textes ne sont plus visibles selon la couleur de fond. Vous pourriez ajouter un aplat de couleur sous le texte par exemple. Figure 33

- Les liens dans le texte ne sont pas assez contrastés : Veiller à bien distinguer le style du lien par rapport au texte environnant, soit en le soulignant d'emblée, soit en veillant à ce que la couleur du lien ait un rapport de contraste supérieur ou égal à 3:1 par rapport au texte environnant et que le lien dispose d'une indication visuelle au survol et au focus autre qu'un changement de couleur. Figure 34



Bonnes pratiques relevées

- Aucun problème de lisibilité avec un espacement augmenté de caractère
- Excellent affichage en petit écran.



Figure 30: Info donnée par la couleur (qu'il faudra contraster davantage) et la forme mais pas par le code dans le bloc permettant un tri dans les résultats de publications

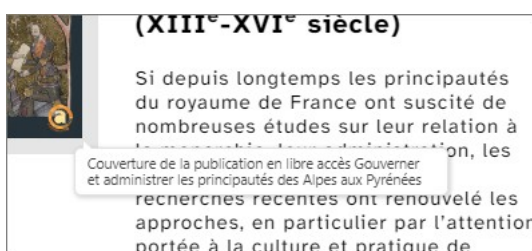


Figure 31: Bulles d'informations se superposant au texte

outline: ► 0;

Figure 32:
Focus invisible

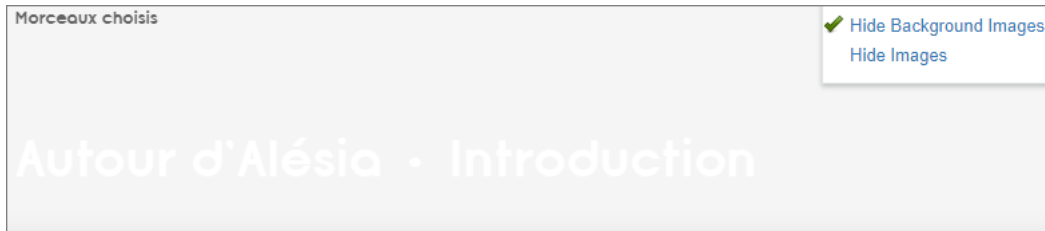


Figure 33: texte parfois quasi invisible selon la couleur de fond

la licence (CC-by-SA), Vous ad
national (la « Licence publique

Figure 34: Lien non
visible dans le texte

3.11. Formulaires

Associer pour chaque formulaire chacun de ses champs à son étiquette, grouper les champs dans des blocs d'informations de même nature, structurer les listes de choix de manière pertinente, donner à chaque bouton un intitulé explicite. S'assurer que le contrôle de saisie est accessible et que l'utilisateur peut contrôler les données à caractère financier, juridique ou personnel. Faciliter le remplissage automatique des champs avec les données de l'utilisateur.

Les formulaires sont très importants, car c'est par eux que passe la possibilité pour les utilisateurs d'interagir et de contribuer sur le site.



Axes de progression

- Le formulaire de contact nécessite quelques corrections. Figure 37 :
 - Une étiquette visible est nécessaire. Soit ajouter un `label` visible pour assurer la meilleure accessibilité. Soit, s'il faut absolument garder le même affichage, ajouter un attribut `title` avec une valeur pertinente sur le champ (lui donner la même valeur que le `placeholder`) ou utiliser la technique du [label flottant](#).
A noter que le `placeholder` est seulement une aide à la saisie qui disparaît mais n'est pas l'étiquette du champ.
 - Le caractère obligatoire des champs doit être visible et en amont du formulaire
 - Le champ e-mail doit indiquer un format attendu afin de faciliter la saisie et éviter les erreurs.
 - Il ne faut pas utiliser plus d'un élément en alerte, seul un est restitué, ici "votre envoi a échoué en raison d'une erreur". Vous pourriez par exemple ajouter le nom du champ en erreur sur cette alerte.
Pour le message d'erreur sur le champ e-mail : bien associer le message d'erreur (enlever le `role="alert"`) avec son champ e-mail (avec `aria-describedby` placé sur `l'input` et pointant vers l'ID du message). Figure 39
- Le formulaire de recherche présent dans le contenu principal sur certaines pages nécessitera une étiquette visible (le picto loupe

n'est pas interactif ici), un contraste suffisant et un contour visible. Figure 36

- Le champ de recherche d'auteurs ne possède pas d'étiquette visible et crée un tri dans les résultats. Il est nécessaire de l'indiquer par un texte par exemple en amont du champ de saisie. Figure 38



Bonnes pratiques relevées

- Le champ de recherche présent en haut de page est bien structuré : label visuellement masqué, bien associé à son champ, bouton activable avec un picto loupe visible. Seul le placeholder manque de contraste (minimum de 4,5:1)



Figure 35: Champ de recherche du haut de page

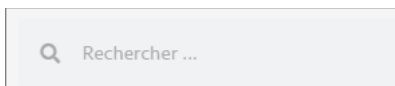
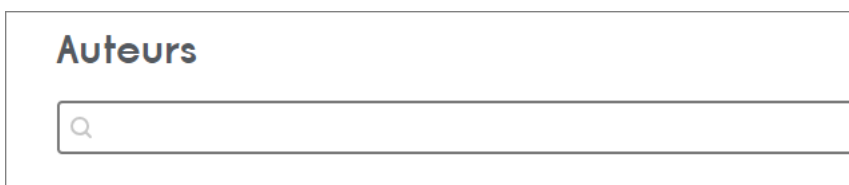


Figure 36: Champ de recherche sans contour, non contrasté et sans étiquette visible



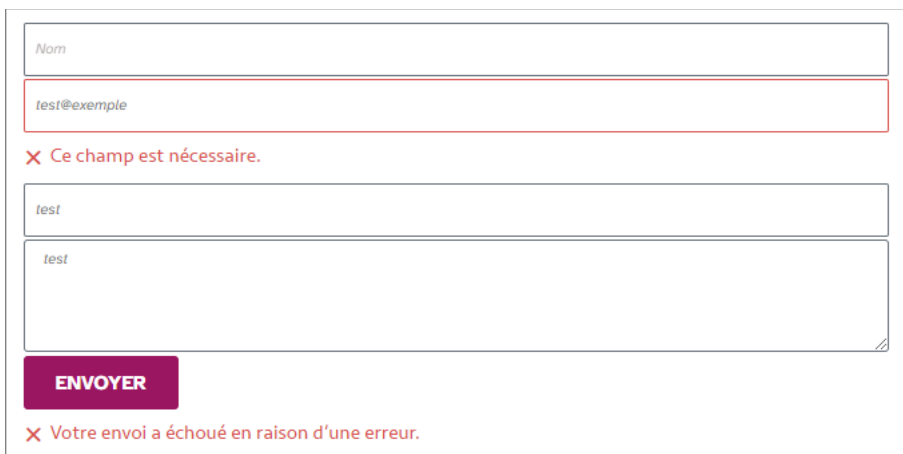
Formulaire de contact sans étiquettes visibles. Le formulaire est composé de quatre champs de saisie empilés : 'Nom', 'E-mail', 'Objet' et 'Message'. Le champ 'Message' est un grand rectangle avec un curseur en bas à droite. En dessous des champs se trouve un bouton 'ENVOYER' de couleur violette.

Figure 37: Formulaire de contact sans étiquettes visibles



Champ de recherche d'auteurs. Le titre 'Auteurs' est affiché en haut à gauche. En dessous se trouve un champ de saisie avec un icône de loupe à gauche.

Figure 38: Champ de recherche d'auteurs page 11 de l'échantillon sans étiquette visible



Champ de contact en erreur. Le formulaire est composé de quatre champs de saisie empilés : 'Nom', 'E-mail', 'Objet' et 'Message'. Le champ 'E-mail' contient 'test@exemple' et est entouré d'une bordure rouge. En dessous du champ 'E-mail' se trouve un message d'erreur : 'X Ce champ est nécessaire.' En dessous du champ 'Message' se trouve un bouton 'ENVOYER' de couleur violette. En dessous du bouton se trouve un message d'erreur : 'X Votre envoi a échoué en raison d'une erreur.'

Figure 39: Champ de contact en erreur

3.12. Navigation

Faciliter la navigation dans un ensemble de pages par au moins deux systèmes de navigation différents (menu de navigation, plan du site ou moteur de recherche). Identifier les groupes de liens importants et la zone de contenu. Créer des liens d'évitement pour aller directement dans certaines zones de la page. S'assurer que l'ordre de tabulation est cohérent et que la page ne comporte pas de piège au clavier. L'utilisateur doit pouvoir reconfigurer les raccourcis claviers prévus pour une seule touche.



Axes de progression

- L'ordre de tabulation devra être cohérent dans les fenêtres modales : le focus devra rester emprisonné tant que la fenêtre est affichée et que le focus se place sur l'élément déclencheur lorsqu'elle est fermée.
- Chaque zone de page devra posséder le landmark associé :
 - `<header role="banner">`
 - `<main role="main">`
 - `<footer role="contentinfo">`



Bonnes pratiques relevées

- Présence de 2 liens vers le contenu principal. Vous pourriez n'en conserver qu'un seul, le 1^{er} atteignable à l'arrivée sur la page. Figures 40 et 41

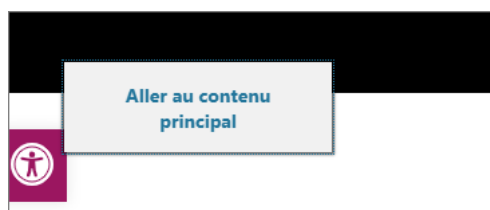


Figure 40: Lien vers le contenu principal

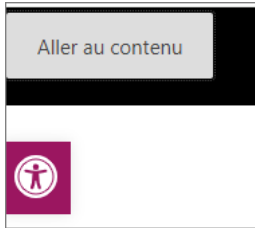


Figure 41: Second lien vers le contenu principal qu'il faudra supprimer

3.13. Consultation

Vérifier que l'utilisateur a le contrôle des procédés de rafraîchissement, des changements brusques de luminosité, des effets de flash et des contenus en mouvement ou clignotants. Ne pas faire dépendre l'accomplissement d'une tâche d'une limite de temps sauf si elle est essentielle. Proposer des versions accessibles ou rendre accessibles les documents en téléchargement. Chaque contenu cryptique doit avoir une alternative. Le contenu proposé doit être consultable quelle que soit l'orientation de l'écran (portrait ou paysage). Les fonctionnalités utilisables ou disponibles au moyen d'un geste complexe doivent être également disponibles au moyen d'un geste simple. Les actions déclenchées au moyen d'un dispositif de pointage sur un point unique de l'écran doivent pouvoir être annulées. Les fonctionnalités qui impliquent un mouvement de l'appareil ou vers l'appareil doivent pouvoir être satisfaites de manière alternative.



Axes de progression

- Les carrousels présents sur les pages auditées sont en mouvement automatique. Certains logos également ou même des éléments textuels. Soit l'utilisateur peut arrêter et relancer le mouvement soit l'utilisateur peut afficher la totalité de l'information sans le mouvement.



Bonnes pratiques relevées

- Le contenu est bien visible en affichage mobile (portrait et paysage)
- Les documents en téléchargement pdf possède une alternative accessible et complète sur la page.

4. Conclusion : avis de l'auditrice

Le site <https://una-editions.fr/> a un taux de critères respectés de 41 % et devra donc indiquer la mention "Accessibilité non conforme".

Notons toutefois que le taux moyen s'élève quant à lui à près de 59%.

Ceci étant dit, au-delà des scores, il est difficile pour de nombreuses personnes handicapées d'accéder à certains contenus du site web. C'est le cas notamment :

- Les personnes aveugles, utilisatrices de dictée vocale et lecteur d'écrans mais aussi les personnes handicapées moteur naviguant exclusivement avec le clavier qui rencontreront des difficultés à la restitution d'éléments et à la navigation
- Les utilisateurs ayant une perte de la sensibilité visuelle ou qui ne perçoivent pas ou peu les couleurs et qui auront du mal à lire les liens ou interagir avec les éléments présents en haut de page.
- Les personnes aveugles qui ne pourront pas comprendre certaines vidéos

Le manque d'accessibilité constaté vient aussi de l'absence d'intitulés sur certains éléments (boutons / liens) et de l'absence de l'accès clavier sur certains éléments (puces de navigation du carrousel) qui empêchent l'accès à certains contenus pour les utilisateurs naviguant exclusivement au clavier.

Le recours à des scripts qui manquent de structuration (ouvert/fermé, carrousel, fenêtre modale) conduisent à des erreurs de restitution et d'accessibilité clavier, c'est pourquoi nous vous recommandons de vous inspirer des grilles de scripts ARIA ou bien, quand cela est possible utiliser un code plus simple. Il n'est parfois pas utile d'avoir un carrousel.

Dans un souci d'efficacité et pour privilégier l'accessibilité, nous vous recommandons de traiter en priorité les erreurs critiques, qui représentent 120 non conformités, soit 31 % du total des non-conformités relevées.

5. Prochaines étapes

Voici les prochaines étapes que nous vous préconisons, avant d'avoir pu échanger avec vous sur ces résultats :

1. Compléter et publier la déclaration d'accessibilité.
2. Nommer au moins une personne référente en interne pour planifier et suivre la mise en œuvre des correctifs des non-conformités relevées lors de l'audit.
3. Prioriser les corrections en fonction des 2 axes issus de la notion d'aménagement raisonnable (impact utilisateur et coût), en commençant par corriger les erreurs critiques.
4. Former les personnes amenées à travailler sur le site, que ce soit d'un point de vue conception, contribution ou développement technique.
5. Faire procéder à un audit de contrôle une fois les corrections effectuées pour publier une déclaration d'accessibilité mise à jour avec un score réévalué.